l'Etoile de l'Est 8 janvier

Ce dernier avait été délégué tout spécialement par M. Léon Bourgeois, ancien président du conseil, député de la Marne, pour apporter des vœux et son adhésion à l'œuvre de solidarité professionnelle née avec le nouveau siècle.

Cette laborieuse journée s'est terminée à sept heures et demie du soir. La presse, qui prête volontiers son appui à toutes les corporations, espère que le public accueillera avec bienveillance la nouvelle association régionale.

Le Syndicat de la presse de l'Est

La première réunion des adhérents au Syndicat ou *Association de la presse de l'Est* a eu lieu dimanche 6 janvier, salle de l'Agriculture.

Il s'agissait de discuter les statuts de l'association, très habilement présentés, du reste, par notre jeune confrère, M. Bréard, à qui ont été continuées les fonctions de secrétaire général.

L'association comprend, outre les départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges, ceux des Ardennes, Marne, Haute-Marne, Haute-Saône, Aube et le territoire de Belfort.

Le but de cette association a déjà été donné antérieurement. Il a pour objet de resserrer les liens confraternels entre journalistes et d'assurer l'homogénéité des divers services vis-à-vis des réclamations qui auraient à être portées aux administrations avec lesquelles la presse se trouve en relations.

L'association comprend dès à présent une cinquantaine de membres.

Le comité définitif a été élu dans la première réunion. M. Auguin, directeur de la *Revue industrielle de l'Est*, a été nommé président.

Une deuxième séance a eu lieu l'après-midi. Elle a été consacrée à la revision et à l'admission définitive des statuts, qui seront soumis à l'approbation de l'autorité préfectorale.

Un diner avait réuni au restaurant Walter les membres qui assistaient à cette réunion.

Au champagne, plusieurs toasts ont été portés: par M. Auguin, le nouveau président; MM. Bréard, secrétaire général; Jacquemin, de l'*Immeuble*; Loup Bertrox, du *Patriote toulois*, Arlaud, de l'*Indépendant rémois*; Menjaud, du *Patriote de l'Est*; Mongnet, et Gervaize, député.

Le menu, très artistement dessiné par notre confrère Pierre Vogt, de l'*Impartial*, a été conservé par les membres présents comme un souvenir de cette première réunion.

★

Nous regrettons d'avoir à introduire une légère critique dans cette courte note sur une association qu'on nous avait présentée comme devant être *exclusivement professionnelle*.

Il est évident qu'une société de cette nature ne peut vivre que si la politique en est bannie.

Il est, Dieu merci, d'autres sujets de réunion, et les journalistes, qui passent leur vie à engager les autres professions à se grouper, ont bien le droit de se grouper eux-mêmes, sans se demander compte de leurs opinions réciproques.

Mais alors il faudrait éviter tout ce qui peut être une cause de malentendus.

L'organisation matérielle de l'*Etoile* exigeant pour le moment tous nos instants, nous avons dû prier le comité provisoire d'excuser notre absence, en déclarant souscrire à toutes les décisions prises.

Nous n'aurions pas été aussi affirmatif si nous avions été prévenu que des hommes *politiques* n'appartenant pas à notre profession assisteraient au banquet et que M. Gervaize y prononcerait un toast.

Nous aurions compris la présence de M. Barrès, qui est journaliste. Mais pourquoi M. Gervaize, qui ne le fut jamais?

Nous voulons croire que ce toast a été un appel à la concorde, mais l'honorable député n'était peut-être pas très qualifié pour le prononcer.

Le fait en lui-même n'a pas grande importance. L'important est que l'Association de la presse reste cantonnée sur le terrain professionnel et qu'on y évite tout ce qui tend à évoquer même l'ombre des luttes politiques.

Il y a là un écueil que nous nous faisons un devoir de signaler.

Est républicain 11 janvier

Un souvenir de 1870

Nous avons donné les principaux passages de l'article ému, consacré par M Auguin, dans la *Revue industrielle de l'Est*, à la disparition du *Progrès de l'Est*.

Le *Réveil des Vosges* publie, à ce propos, la lettre suivante:

« Epinal, 9 janvier 1901.

« Monsieur le rédacteur en chef,

« J'ai sous les yeux l'article magistral que « vient d'écrire, dans la *Revue industrielle de « l'Est*, M. Ed. Auguin, ancien rédacteur en « chef du *Vosgien* et du *Journal de la Meur- « the*.

« Et je revois, à travers la brume de trente « ans, ce jeune homme de fière mine qui vint, « en tenue d'officier, prendre à Epinal, en 1871, « sa place de combat. Certes, il n'était pas des « nôtres; chaque jour entre républicains et « royalistes, on échangeait de rudes attaques. « C'était la période héroïque : quelquefois « même la plume était remplacée par l'épée, « et je me souviens encore des balles échan- « gées, derrière la butte du Champ-de-Mars, « entre le champion de la monarchie et notre « ardent ami Octave Busy.

« Seulement, si vive que fût la lutte, elle « était toujours courtoise : les principes seuls, « et jamais les personnes, s'entrechoquaient. « Journaliste de race, Ed Auguin maniait la « plume avec une superbe maëstria, frappant « d'estoc et de taille, toujours sur la brèche, « prompt à la riposte comme à l'attaque. Mais « il possédait ce don supérieur, le respect de « lui-même et des autres; jamais il n'est sorti « de sa plume loyale ni une insinuation per- « sonnelle vis-à-vis de ses adversaires, ni une « de ces lâchetés qui sont la monnaie courante « de la polémique de certains individus qui « prétendent soutenir aujourd'hui la cause « qu'il défendait.

« Aussi j'éprouve le besoin d'évoquer cette « franche figure du lutteur des anciens jours, « dans l'âme duquel il n'est resté qu'un sou- « venir ému pour ceux qu'il combattait au- « trefois. »

Suivent quelques appréciations sur la politique actuelle à Epinal.

Cette lettre, salut chevaleresque d'un vieil adversaire politique, est signée des initiales A C.

Est républicain 9 janvier

La démolition de Saint Julien

Comme on le sait, l'adjudication des travaux de démolition de l'ancien hospice Saint-Julien a eu lieu samedi.

L'entrepreneur parisien adjudicataire, M. Félix Frantz, a promis de faire diligence et il est probable que les travaux commenceront d'ici peu de jours, peut-être même lundi.

M. Frantz est attendu avec plusieurs chefs d'équipe, qui s'occuperont d'embaucher des ouvriers.

Rien ne pouvait tomber plus à souhait par cette mauvaise température où tant de travailleurs ne trouvent pas à s'occuper.

Ajoutons que Saint Julien sera entièrement démoli — même le pavillon royal. Seule restera, momentanément du moins, l'ancienne maison de l'aumônier, qui donne rue de la Constitution et dont l'emploi reste encore à définir exactement.

La nouvelle rue projetée aura 13 mètres 30, pour être tout à fait précis.

" 10 janvier

Le bitumage de la rue de l'Etang

Nous avons reçu plusieurs communications dans lesquelles des habitants de la rue de l'Etang demandent le bitumage des trottoirs de cette voie importante du quartier de Mon-Désert.

Nous avons été aux renseignements et, de ceux-ci, il résulte que l'administration municipale fera tout son possible pour donner satisfaction aux revendications, reconnues fort légitimes, des habitants de la rue de l'Etang

Malheureusement, le crédit affecté pour 1901 au bitumage n'est pas très élevé, 50,000 francs à peine, et encore doit-on, sur cette

PREMIÈRE ANNÉE — N° 1. (1re EDITION) Cinq centimes le numéro DIMANCHE 12 JANVIER 1901.

LA FRONTIÈRE DE L'EST

Rédaction: 14, rue de la Monnaie A NANCY.

PRIX D'ABONNEMENT

	1 an	6 mois
Meurthe-et-Moselle	3 fr.	2 fr.
Autres départements	4 »	3 »
Étranger	6 »	4 »

Administraton: 14, r. de la Monnaie A NANCY

PRIX DES INSERTIONS

Annonces (4e page)	20 ct. la ligne
Réclames (3e page)	30 » »
Faits divers	50 » »

Adresse télégraphique : JOURNAL – FRONTIERE – NANCY

LA SEMAINE

La rentrée du Parlement a eu lieu mardi.

A la Chambre, M. Deschanel a été réélu président par 296 voix contre 217 à M. Brisson.

L'élection des vice-présidents, des secrétaires et des questeurs a tenu le reste de la séance.

— Au Sénat, M. Wallon, doyen d'âge, a prononcé un discours très applaudi

L'élection du bureau a eu lieu à la séance de jeudi.

— M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, qui est fatigué, va rentrer en France.

On dit que le général Galliéni, gouverneur de Madagascar, a demandé aussi à quitter son poste.

— Dimanche, a eu lieu le pèlerinage annuel des amis de Gambetta à la villa des Jardies, à Ville-d'Avray. Le général André, ministre de la guerre, y a pris part.

— On a fait connaître au commandant Cuignet la date à laquelle pourront prendre fin les arrêts de forteresse dont il a été puni. Le commandant reprendra sa liberté le 18 février prochain. Il quittera le fort du Mont-Valérien à 6 heures du soir.

—Dimanche, M. de Pontbriand, député royaliste, a été élu à une faible majorité sénateur de la Loire-Inférieure, en remplacement du comte de Juigné, également royaliste, décédé.

— Cette semaine, les ministres de la guerre et de la marine ont assisté, dans la rade de Cherbourg, aux essais des sous-marins Narval, *le* Français *et l'*Algérien *; ces deux derniers vont être lancés le 25 janvier.*

— Le paquebot Russie *s'est échoué sur les côtes de la Camargue. La situation des passagers et de l'équipage est, depuis ce moment, très périlleuse, car aucun canot de sauvetage n'a pu approcher du bâtiment, qui s'enfonce de plus en plus*

— Plusieurs journaux belges ont raconté, ces jours derniers, une fable ridicule : suivant eux, le général Zurlinden, alors qu'il était ministre de la guerre, aurait, en 1897, proposé au Conseil supérieur de la guerre, de s'emparer de la Belgique et de l'annexer à la France, avec le consentement de l'Allemagne.

Naturellement, les démentis officiels *pleuvent de tous côtés.*

— Mgr Fabvier, évêque de Pékin, qui vient d'arriver à Paris, a fait le plus grand éloge de notre ministre en Chine, M. Pichon.

Le prélat a eu une entrevue très cordiale avec notre ministre des affaires étrangères.

— Au Transvaal, on s'attend à un soulèvement général des Afrikanders en faveur des Boërs, dont l'invasion dans la colonie du Cap est imminente.

— En Chine, on signale des mouvements de troupes régulières chinoises. Quelques engagements ont eu lieu entre Boxers et Européens. La situation semble pourtant diminuer de gravité.

QUELQUES MOTS

« La *Frontière de l'Est* sera républicaine, libérale, progressiste, patriotique, favorable aux réformes pratiques, » disions-nous dans une note-circulaire qu'ont bien voulu reproduire et favorablement commenter la plupart de nos confrères de la région et quelques-uns de la presse parisienne.

Ce programme est très simple, en même temps que très complet ; il synthétise heureusement — selon nous — les idées générales de nos populations lorraines ; et nous pourrions très bien nous passer du plaisir de le développer plus amplement pour aujourd'hui. A l'œuvre, on verra l'artisan.

***

Nous cédons pourtant à quelques invites particulières, et nous éprouvons le besoin d'y répondre dès maintenant.

Ces invites, on a pu les trouver tous ces temps derniers, dans les journaux de nuances différentes qui annonçaient notre apparition — et avec quelle amabilité souvent ! L'un d'eux l'a poussée jusqu'à publier notre propre portrait en une pose... héroïque. Nous lui en exprimons toute notre reconnaissance.

D'autres — voulant nous éprouver, sans doute — nous décoraient, avant de naître, du titre de « ministériel ». Ça nous a rappelé le temps où l'on naissait colonel Que diable ! confrères, laissez-nous « faire » nos premières dents !

La vérité, mes bons messieurs, c'est que personne n'a été, n'est et ne sera jamais plus indépendant, dans le sens le plus entier du mot, que l'est actuellement et que le sera toujours votre très humble serviteur.

***

Il l'est, il le sera — et il le montrera.

Mon Dieu ! on est si peu *ministériel* dans ce pays-ci qu'un autre, à notre place, pourrait se créer dès l'abord une jolie popularité en se proclamant tout uniment *anti-ministériel*. Ça ne coûte rien, et ça fait si plaisir au monde.

Mais — et nous allons peut-être faire bien de la peine à quelques-uns de nos meilleurs amis — il est pas du tout admis que le gouvernement actuel n'ait jamais rien fait qui vaille. Je connais notamment bigrement de gens qui, depuis le 1er janvier, s'accomodent fort bien du nouveau régime des boissons. Je ne parle pas naturellement de MM. les cafetiers...

D'autre part — et nous allons percer le cœur de quelques autres républicains de nos amis — il n'est pas dit que tout ce que fait le ministère doive être accepté comme parole d'Evangile. Ah! mais non! Pour n'en citer que quelques-uns, les différents projets et les dernières innovations de « Môssieu » Millerand nous paraissent, comme à bien d'autres, de véritables écueils où la fortune publique et l'avenir de l'industrie nationale pourraient bien sombrer.

***

Quant aux nationalistes, ils compteraient sans leur hôte s'ils comptaient sur nous. Au moment même où tout ce qu'il y avait parmi eux de républicains et de libéraux abandonne ce parti bigarré, nous ne voyons vraiment pas ce que nous irions y faire On ne doit pas être plus royaliste que le roi, ni plus nationaliste que M. Rambaud. Cet ancien ministre s'étant échappé de la barque qui porte MM Coppée, Lemaitre et leur fortune, a donné un exemple que beaucoup d'excellents républicains sincèrement patriotes, sont en train de suivre. Pourquoi ne nous entendrions-nous pas cordialement avec ceux-là

Il n'y aura pourtant quelque chose à faire avec les nationalistes libéraux que le jour où ils voudront promettre d'être bien sages — promettre et tenir — et où ils s'engageront à ne plus aller prendre les chevaux des généraux par la bride.

***

Nous demandons bien pardon aux lecteurs de cette petite et déjà trop longue causerie.

Mais tout cela n'était pas inutile à dire à tous ceux qui nous classaient, avant notre apparition, dans telle ou telle de ces coteries, où l'on a coutume, en politique, de s'enfermer sans essayer jamais d'en sortir.

C'est ce que nous ne voulons pas, pour notre compte Nous tenons à notre indépendance et nous y tenons bien.

Pour tout dire en un mot, nous nous contenterons ici de soutenir, dans la limite de nos modestes forces, toutes les initiatives généreuses, tous les essais d'une amélioration quelconque dans l'ordre politique, économique et social, — tous ceux du moins, et nous y insistons à dessein, qui nous sembleront n'être pas tentés par une classe au détriment d'une autre.

Il faut que les dernières et déplorables luttes fratricides qui ont partagé en deux camps les citoyens de notre malheureux pays, s'apaisent définitivement et qu'elles ne soient plus bientôt qu'un odieux souvenir ; voilà encore une tâche à laquelle nous nous emploierons.

Enfin, dès les premiers pas de ce journal, nous le plaçons sous l'égide de la République et de la Patrie. Ces deux grandes figures n'en font vraiment qu'une à nos yeux, et, pour parler net, nous estimerions manquer aux principes que nous avons reçus avec la vie, si, dans notre pensée et dans nos luttes, nous séparions jamais l'idée républicaine de l'idée patriotique.

RENÉ DE SCHACKEN

Chansons Lorraines

Nous avons la bonne fortune de pouvoir annoncer à nos lecteurs que le bon et vaillant poète nancéien, M. A. Lallement, a bien voulu assurer son excellente et assidue collaboration à la *Frontière de l'Est*. Sous le titre de : « Chansons Lorraines », nous publierons une série de poésies consacrées à l'exaltation des plus purs sentiments patriotiques, de ceux qui ont leur origine et leur source dans l'amour de la France et de notre chère et vieille province.

TERRE LORRAINE

La Terre Lorraine est féconde ;
Elle est rougeâtre ; dans ses flancs,
La sève généreuse abonde,
Aussi riche que le vieux sang
Des fiers Gaulois et nobles Francs,
Qui se sont disputé le Monde !...

Elle est rougeâtre !... Des armées
Ont combattu : des bataillons
Et des cohortes décimées,
Le sang a rougi les sillons !...
Aujourd'hui, fleurs et papillons
Hantent ses plaines embeaumées !...

En les ruches de ses abeilles
Ne sauraient vivre les frelons :
Pleins de courage, sous les treilles
Rampant aux pentes des vallons ;
Ses fils, en dépit des frelons,
Ecrasent les grappes vermeilles !

Elle n'est pas Terre de Rêve ;
Mais Terre de Réalité :
Livrés à leur labeur sans trêves,
Ses enfants, en leur probité,
Ont, toujours, pour l'humanité,
La main sur l'outil ou le glaive !...

Elle n'est pas Terre de Haine ;
Mais Terre de fraternité
Et son âme reste sereine
Et pure, en sa virilité ;
En sa noble simplicité,
C'est : la « brave Terre Lorraine » !...

Janvier 1901. A. LALLEMENT.

L'ANNIVERSAIRE DE FONTENOY

Le 22 janvier prochain, on célébrera dans l'humble église de Fontenoy-sur-Moselle, le trentième anniversaire de la journée de l'hiver de 1871 qui a rendu cette modeste et héroïque localité à jamais célèbre dans notre histoire nationale.

Si nous évoquons aujourd'hui le souvenir de ceux qui sont tombés victimes de l'année terrible, c'est d'abord parceque ceux qui sont morts pour la patrie ont droit à notre hommage ; c'est ensuite parcequ'il est bon que la France n'oublie jamais les fautes et les crimes de l'Empire, de ce gouvernement personnel et dictatorial qui, pour se sauver à l'heure où il se sentait perdu, n'hésita pas à jeter notre pays dans une guerre qui devait se terminer par sa ruine, son invasion, son démembrement.

Il y a là un enseignement qui nous a coûté assez cher pour que la France n'en perde pas la mémoire.

La jeune génération qui est née, qui a grandi depuis 1870, n'a pas vu ces jours si tristes, si cruels, qui sont restés présents, comme s'ils étaient d'hier, à la mémoire de ceux qui ont connu les douleurs et les afflictions. Il est bon cependant qu'elle sache bien ce que la France a souffert alors, ce qu'elle a perdu, et aussi de quel point lamentable elle est parti pour se relever et pour reprendre son rang dans le monde et son rôle d'apôtre du progrès et de la civilisation.

On ne saurait trop le répéter ; il fallut, en 1870-71, de la part des patriotes et des républicains, tous adversaires du régime césarien, à l'heure du plus complet effondrement qui fut jamais, il leur fallut faire des efforts empreints de la plus vaillante et de la plus patiente énergie pour sauver l'honneur de la France, pour réorganiser le pays, pour refaire ses finances et son armée, pour payer l'énorme rançon que Bismarck avait exigée dans l'espoir seul qu'elle ne pourrait être payée et qu'il resterait le maitre d'intervenir, quand et comme il lui plairait, dans nos affaires intérieures.

La République a triomphé de toutes ces difficultés, surmonté tous ces obstacles. Elle est devenue le gouvernement définitif de la France, et après trente ans écoulés, on peut mesurer l'immense chemin qu'elle a parcouru et tout le bien qu'elle a fait à notre pays dont la résurrection est entière et la vitalité surprenante.

Nous nous calomnions assez souvent pour que, sans jactance, sans orgueil, mais avec une légitime fierté, il nous soit permis d'enregistrer cet hommage rendu à la France, que beaucoup de ceux qui vivent encore, ont vue si malheureusement pendant ce triste hiver de 1870, alors qu'elle semblait avoir atteint l'extrême limite des infortunes humaines.

C'est pour cela que la traditionnelle célébration de ces anniversaires à jamais maudits reste pour nous un devoir. Ne l'oublions jamais, car il importe d'éviter de recommencer de perpétuel voyage de l'anarchie à la dictature, de la dictature à l'anarchie, contre lequel M. Thiers, avec sa vieille expérience, nous mettait en garde, avec tant de raison.

Aujourd'hui que certains prétendent jeter de nouveau le pays dans l'abime du gouvernement personnel, qu'ils représentent comme le salut, alors qu'il est la ruine à courte échéance, on conçoit l'indignation des patriotes et des bons français qui n'ont pas oublié !

Nous nous souvenons de la guerre de 1870, des milliers de Français qu'elle fit périr sur les champs de bataille, de nos dix-huit cent mille frères qu'elle nous fit perdre, nous nous souvenons de Sedan, de Metz, des souffrances de Paris, de nos jeunes soldats mourant de froid et de faim, des cruelles négociations de Versailles, des impitoyables exigences du vainqueur, nous nous souvenons de toutes ces infortunes, de toutes ces humiliations, de toutes ces ruines; et sachant tout le mal fait à la France par les gouvernements personnels, nous voulons épargner à notre pays le retour de ses désastres et de ses hontes.

Voilà ce que nous dit l'anniversaire de Fontenoy.

Ne l'oublions jamais.

Un ancien combattant de 1870-71.

EN TIRAILLEUR

Il y a eu l'autre jour à Paris grande réunion des sommités du parti royaliste

Des discours ont été prononcés, tous plus ou moins virulents contre la République, et des cris ont été poussés de : « Vive la France plus heureuse ! » On sait en effet, comme le disait un homme d'esprit, que la France est toujours considérée comme très malheureuse par ceux qui ne détiennent pas l'assiette au beurre.

Mais le motif de ce grand branle-bas ?

Il s'agissait de .. « tirer les Rois ».

Les cinq cents assistants ont partagé la traditionnelle galette et bu quelques verres de punch. Ça vaut mieux, comme on dit, que d'aller au café et ce n'est pas bien dangereux pour la République.

Voici qu'à l'exemple de deux ou trois bourgades socialistes des environs de Paris, le conseil municipal de St-Etienne vient de voter l'interdiction pour les prêtres du port de la soutane sur le territoire de cette ville.

Y a-t-il, je vous le demande, rien d'aussi ridicule ? En quoi une soutane peut-elle blesser les yeux de nos farouches socialos ? Vraiment, des délibérations de ce genre fournissent des arguments trop commodes aux adversaires de la République, qui représentent les républicains comme des tyrans et des persécuteurs

On dirait qu'un vent de folie passe sur certaines municipalités Il est vrai que le mouvement est parti du Kremlin-Bicêtre ! Cela explique tout...

Le 5 janvier, le vapeur allemand Herzog arrivait à Beira, ayant à bord une centaine d'Abyssins et de Somalis engagés pour travailler dans les mines de la Rhodésia Avant de les débarquer, on leur annonça qu'ils devraient travailler enchaînés. Naturellement les malheureux refusèrent de descendre à terre, et. comme ils faisaient mine de résister sérieusement, la police portugaise qu'on était allé chercher, tira dans le tas.

« La victoire resta finalement aux policemen, » écrivent les journaux avec une tranquillité désarmante. Ils ajoutent qu'un Somali fut tué, qu'il y en eut 26 de blessés et que le reste sauta à la mer.

Et l'on dit que l'esclavage est supprimé, et que l'Europe tient le flambeau de la civilisation !...

Doux pays !

JEAN-LOUIS

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Comme on l'a vu dans notre résumé de la *Semaine*, M. Paul Deschanel, le jeune et sympathique président de la Chambre, a été réélu à cette magistrature avec une très belle et très imposante majorité, contre M. Brisson.

Nous nous félicitons de cette réélection. Certes, de l'aveu même de ses adversaires, M. Brisson, — *l'austère* Brisson — est un honnête homme, et ce ne sont pas les plaisanteries faciles qui lui sont décochées, qui pourraient en imposer à notre jugement, mais M. Brisson est, à n'en pas douter, *l'homme d'un parti* ; M. Deschanel, au contraire, qui est, du reste, un excellent républicain, un homme de talent et un orateur distingué, a, en outre, cette qualité qu'il est et a toujours été un président impartial. Il est, comme il l'a fort bien dit lui-même, jeudi, dans son discours, « l'homme de l'Assemblée tout entière ». On ne peut demander davantage. M. Brisson, d'autre part, passe à tort ou à raison pour le « père de l'affaire Dreyfus. » On peut dire qu'il en est — comme bien d'autres — la victime aujourd'hui !

***

Les quatre vice-présidents élus sont : MM. Cochery, Aymard, Maurice Faure, Mesureur.

Les premiers, qui sont les plus modérés, ont obtenu un nombre relativement plus considérable de voix — près d'une centaine — que les derniers, plus radicaux.

C'est un indice.

***

Jeudi, après une séance des plus mouvementées, mais assez courte, la Chambre a renvoyé à lundi prochain la discussion de la loi sur les associations.

SÉNAT

Jeudi, le Sénat a procédé à la réélection de son bureau. M. Fallières a été réélu président à une belle majorité.

La nouvelle Loi sur les Boissons

Une nouvelle loi sur le régime des boissons est entrée en vigueur le 1er janvier ; en voici les dispositions :

Les droits de détail, d'entrée et de taxe unique, actuellement perçus sur les vins, cidres, poirés et hydromels, sont supprimés.

Les droits de fabrication sur les bières est abaissé à vingt-cinq centimes (0 fr. 25) par degré-hectolitre.

Les vins, cidres, poirés et hydromels restent quelle soit la quantité, soumis au droit général de circulation, dont le taux, décimes compris, est fixé uniformément à un franc cinquante centimes (1 fr. 50) par hectolitre pour les vins, et à quatre-vingt centimes (0 fr. 80) par hectolitre pour les cidres, poirés et hydromels. Ce droit s'étend aux quantités expédiées aux débitants.

Le droit de consommation sur les eaux-de-vie, esprits, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie, absinthes et autres liquides alcooliques non dénommés, est fixé à deux cent vingt (220) francs par hectolitre d'alcool pur, décimes compris.

Les licences des débitants et marchands en gros de boissons, des brasseurs, des bouilleurs et distillateurs sont réglées conformément à un tarif annexé.

Le commerçant de boissons qui, exerçant plusieurs professions dans son établissement, est assujetti au droit fixé de patente pour une profession qui ne comporte pas la vente des boissons, doit la licence de la classe qui correspond à la patente dont il serait redevable pour son commerce de boissons, s'il n'exerçait que cette seule profession.

Les propriétaires vendant exclusivement les boissons de leur crû et les autres commerçants de boissons qui ne seraient pas passibles de la patente sont, pour l'application de la licence, classés par assimilation d'après la nature de leurs opérations.

Dans les communes de plus de 4.000 habitants, les débitants établis hors de l'agglomération seront imposés au tarif applicable à la population non agglomérée.

Les débitants extraordinaires ou forains paieront le droit applicable aux communes de 500 habitants et au dessous.

Les vins, cidres, poirés et hydromels continuent à circuler sous acquit lorsqu'ils sont à destination de personnes jouissant du crédit des droits et, en outre, dans les agglomérations de moins de 4.000 habitants quand ils sont à destination des débitants ; les droits garantis par les acquits en cas de non-décharge sont réduits au double de la taxe de circulation.

Tout propriétaire récoltant qui désire vendre au détail les boissons provenant de sa récolte est tenu d'en faire préalablement la déclaration au bureau de la régie, d'acquitter la licence de débitant et les taxes générales et locales sur les boissons destinées à la vente, et de se soumettre à toutes les obligations de débitants.

Pour les transports de vins, cidres, poirés, effectués de leur pressoir ou d'un pressoir public à leurs caves et celliers ou de l'une à l'autre de leurs caves, dans le canton de récolte et les communes limitrophes de ce canton, les récoltants sont admis à détacher eux-mêmes d'un registre à souche, mis à leur disposition et contrôlés par les agents de la régie, des laissez-passer dont le coût est fixé à dix centimes (0 fr. 10) ; les petites quantités transportées à bras ou à dos d'homme circuleront librement.

En dehors des cas prévus aux paragraphes précédents, les vins, cidres, poirés et hydromels ne pourront circuler qu'accompagnés d'un congé constatant le paiement du droit.

Pour les spiritueux, l'obligation de l'acquit-à-caution est étendue à tous les transports à destination des villes d'une population agglomérée de 4.000 habitants et au-dessus, et des localités où il existe des taxes d'octroi sur l'alcool.

Prière d'adresser les lettres et communications à M. R. de Schacken, rédacteur en chef de la **Frontière de l'Est** *14, rue de la Monnaie, Nancy, pour le* **Jeudi matin** *au plus tard.*

UN LORRAIN EN CHINE

Nous publions ci-dessous quelques extraits d'une lettre qu'un jeune Lorrain, engagé dans l'artillerie de marine, adressait ces temps derniers de Shang-Haï à ses parents. Ceux-ci ont bien voulu nous en donner communication et nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs ces quelques lignes où se révèlent toutes les qualités d'entrain, de belle humeur et de jolie vaillance de nos braves petits soldats. L'auteur de cette lettre a, d'ailleurs, comme on dit, « de qui tenir » ; son père est, en effet, un vieux brave, un vétéran de nos armées, dont les décorations et les croix, aux jours de grande fête, disent les beaux faits d'armes de jadis,

Shang-Haï, le 25 novembre 1900,

..... J'ai quitté Saïgon le 16 novembre à 9 h. 1/2, à bord de l'un des plus grands courriers de France, et nous sommes arrivés à Shang-Haï le 23, à 1 h. du soir, après avoir manqué de « boire un coup » entre Hong-Kong et Shang-Haï. Nous sommes partis seulement à 30 hommes, pour renforcer la batterie qui est ici. Nous ne sommes pas trop mal ; c'est à peu près comme à Saïgon pour la nourriture, le coucher, etc. Seulement, en revanche, il y fait un froid de chien. C'est l'hiver et c'est la même température qu'en France. On se croirait presque au pays, si ce n'était le soin qu'il faut prendre de notre sécurité. Nous sommes toujours sur le qui-vive et, tout le temps, nous avons nos mousquetons à la tête de nos lits — si tant est que sont des lits — et douze paquets de cartouches.

On pense qu'il y aura encore un « coup de chien » d'ici peu ou après l'hiver.

... La ville n'est pas vilaine : il y a trois cent mille âmes, et je voudrais que vous voyiez si ça grouille de chinois ! Ici, ce qu'il y a de beau, c'est de voir tous les soldats étrangers — tels que russes, anglais, allemands, autrichiens, américains et bien d'autres. Les allemands nous saluent chaque fois qu'ils nous rencontre, et même bien souvent ils viennent manger avec nous ; car ils crèvent de faim et ne font qu'un repas par jour.

... Maintenant, que je vous dise quelques mots des mœurs des chinois. Lorsqu'il meurt quelqu'un de leur famille, ils le mettent dans un cercueil massif qui est porté hors ville et déposé sur le sol, dans un champ, sur le bord d'une route ou dans un jardin, n'importe où. Et le cadavre reste là à l'air ! Vous voyez d'ici le tableau et vous sentez le bon goût ! A tout bout de chemin, on envoie rouler d'un coup de pied un crâne ou un ossement quelconque. C'est dégoûtant !

... Voilà les mœurs chinoises. J'aurais là-dessus bien d'autres choses encore à vous dire ; je vous les raconterai de vive voix....

Nous envoyions nos meilleurs souhaits au brave petit lorrain qui se bat au loin pour l'honneur du drapeau et le bon renom de la France.

A nos Confrères

Dans l'impossibilité absolue où nous nous trouvons d'envoyer nos remerciements à chacun des nombreux confrères de la région de l'Est qui ont bien voulu annoncer notre apparition et nous souhaiter la bienvenue, nous les prions de trouver ici l'expression de notre plus vive gratitude.

NOTRE PÉRIODICITÉ

Ceci est une réponse à un certain nombre de lettres, toutes amicales, d'ailleurs, que nous avons reçues : la *Frontière de l'Est* paraîtra une fois par semaine, le samedi. Nous n'avons pas eu le temps nécessaire pour installer et lancer un quotidien *sérieusement organisé*.

Un hebdomadaire peut d'ailleurs rendre d'immenses services ; et puis ce n'est que **momentané**, nous prions nos amis de la région d'en être bien persuadés.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Un Ministre à Nancy

M. Leygues, ministre de l'instruction publique, accompagné de Madame Leygues, de M. Dejean, son chef de cabinet, et de M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, sont arrivés à Nancy vendredi soir, venant de Paris, pour assister à la soirée que donne samedi M. Joucla-Pelous, préfet de Meurthe-et-Moselle, à l'occasion de l'inauguration du nouvel hôtel de la Préfecture.

Les officiers lorrains

Nous avons appris avec le plus vif plaisir la nomination de M. le Capitaine A. Veling, du 26e bataillon de chasseurs à Vincennes, au grade de chef de bataillon.

Le nouveau commandant, auquel nous présentons nos plus sincères félicitations est affecté au 119e régiment d'infanterie, en garnison à Courbevoie, près Paris.

Lorrain d'origine, M. le Commandant Veling est un des officiers les plus distingués de notre armée ; il y a quelques années, il professait le cours d'allemand à l'École spéciale de St-Cyr ; ses ouvrages littéraires et militaires et ses travaux historiques ont eu un gros succès, non seulement dans le monde militaire, mais encore auprès du gros public.

Légion d'honneur

M. Henri Servan, inspecteur principal des chemins de fer de l'Est à Vesoul, qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre du ministère de la guerre, est un lorrain. Son père était autrefois secrétaire de l'Académie de Nancy, et lui-même a fait toutes ses études au lycée de notre ville.

Rappelons à ce propos que de ses frères, l'un est contre-amiral et commande la marine en Algérie et l'autre, le capitaine de vaisseau Adéat Servant, s'est rendu célèbre par sa brillante répression de la dernière insurrection Canaque en Nouvelle-Calédonie. Il commande aujourd'hui un de nos principaux paquebots transatlantiques.

Nos félicitations au nouveau légionnaire, M. Henri Servan.

***

M. Mienville, de Nancy, chef de bataillon breveté au 44e régiment d'infanterie, en garnison à Lons-le-Saulnier (Jura), vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Notre distingué compatriote, dont le père était conducteur des ponts-et chaussées, a été pendant nombre d'années, officier d'ordonnance du général Hugo,

L'amiral Fournier

Notre brillant compatriote, l'amiral Fournier, ancien élève du lycée de Nancy, vient d'être nommé membre du conseil supérieur de la marine.

Un conscrit décoré

Le capitaine adjudant-major Schmitt, du 79e d'infanterie, en garnison à Nancy, qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, est ce capitaine-conscrit qui, au dernier tirage au sort, a tiré le numéro 123 dans le canton de Nancy-Sud. Fait peu ordinaire, c'est lui-même qui, comme major du régiment, avait signé le relevé de ses états de services, pièce fournie au recrutement pour tous les engagés volontaires présents sous les drapeaux au moment de leur tirage au sort.

Le capitaine Schmitt est un des derniers élèves du lycée de Metz entré à Saint-Cyr.

M. Albert Lebrun

On sait que, lors de la séance de réouverture de la Chambre, les six plus jeunes membres de l'Assemblées remplissent provisoirement les fonctions de socrétaires.

M. Albert Lebrun est venu, en cette qualité, siéger mardi au bureau de la Chambre.

Le nouveau député de Briey est, comme on le sait, né le 29 août 1871. Seulement deux députés, parmi ceux présents, étaient encore plus jeunes que M. Lebrun, MM. Amédé Reille, né le 2 mars 1873, et Chambon, né le 25 février 1872.

Concert à Lunéville

La Société Symphonique de Lunéville, sous la direction de M. Aug. Stéveniers, le distingué professeur au Conservatoire de Nancy, offrira son premier concert à ses membres honoraires mercredi prochain 16 janvier, à 8 heures 1/2 au Théâtre.

Au programme : les *Scènes Pittoresques* de Massenet, l'ouverture de *Joseph* de Méhul, *Czardas*, de Michels, et la *marche et chœur religieux*, de Lohengrin, avec le concours de la Société Chorale de Lunéville.

Solistes : Mme Thierry, M. Stéveniers et M. Théléman.

Voilà une bonne occasion pour les Lunévillois amateurs d'entendre de bonne et de belle musique.

Malheureux accident de chasse

Dimanche dernier, notre aimable et sympathique confrère, M. Florentin, rédacteur en chef du *Journal de la Meurthe et des Vosges*, chassait un sanglier dans la forêt de Champenoux, quand, en courant au ferme, il tomba et se brisa le péroné un peu au-dessus de la cheville.

Immédiatement soigné par M. le docteur André, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Nancy, qui chassait avec lui, M. Florentin a pu regagner Nancy, et nous espérons que sa guérison n'est qu'une question de semaines.

Vous faisons les vœux les plus sincères pour le prompt rétablissement de notre estimé confrère.

Méaite agricole

Ont été nommés chevaliers du Mérite agricole à l'occasion du 1er janvier :

MM. Aubin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Nancy ; de Crevoisier d'Hurbache, secrétaire général de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle ; Derque, garde général des usines, à Cirey-sur-Vezouze ; Fortier, propriétaire à Autrey ; Hanriot, ancien cultivateur à Moivrons ; Louis Thiry, directeur de l'école d'agriculture de Tomblaine ; Michel, cultivateur à Custines.

A tous nous adressons nos sincères félicitations.

Médailles agricoles

A l'occasion du 1er janvier et par arrêté du ministre de l'agriculture, la médaille d'honneur agricole a été conférée à un certain nombre de métayers, métayères, ouvriers et ouvrières agricoles comptant une trentaine d'années de services chez le même propriétaire. Voici les noms intéressant le département de Meurthe-et-Moselle :

M. Louis Courtaux, chez M. Laguerre, à Haraucourt. — M. Dieudonné Blaise, chez M. Poirel, à Rosières-aux-Salines. — Mme veuve Boulanger, née Victorine Ferry, chez Mme de Valdrôme, à Cirey-sur-Vezouse.

Une visite intéressante

On nous prie de rappeler que la section des fêtes de l'Association générale des Etudiants de Nancy organise pour demain dimanche 13 janvier, une promenade aux brasseries de MM. Tourtel, à Tantonville. Elle invite tous les étudiants de l'Université de Nancy à y prendre part. Le départ aura lieu à 9 heures du matin, le retour aura lieu vers six heures, à Nancy.

On peut encore s'inscrire au siège social de la Société, 6, Place Stanislas.

Le Bon-Pasteur en Cassation

La Cour de Cassation vient de casser un récent jugement du tribunal de simple police de Nancy *acquittant* la supérieure du Bon-Pasteur au sujet de quatorze contraventions aux lois sur le travail. Par contre, la Cour a confirmé le jugement sur tous les points pour lesquels il y a eu condamnation.

La Cour de cassation a renvoyé l'ensemble des affaires cassées et annulées devant le tribunal de simple police de Toul ; mais, par suite du vote de la loi d'amnistie, nous croyons que le tribunal ne retiendra pas ces affaires.

L'arrêt de la Cour suprême, tranchant des points de droit très intéressants, n'en subsiste pas moins.

466e section des Vétérans

Il est rappelé que les cotisations du premier trimestre 1901 seront reçues le dimanche 13 janvier, de 8 heures du matin à midi, à Saint-Nicolas, à la mairie, par M. Bach, trésorier, et à Dombasle par M. Lauvray, trésorier-adjoint, cité Haurez.

La Société compte à ce jour près de deux cent mille membres. Les anciens combattants de 1870-71 et les militaires de la réserve et de l'armée territoriale qui désireraient en faire partie pourront s'adresser, munis de leur livret individuel ou de toute autre pièce justificative, soit à M. Paquot, secrétaire de la section, à l'hôtel de-ville de Saint-Nicolas, soit à M. Lauvray, trésorier-adjoint, à Dombasle.

Le président,

CH. COURTOIS, *conseiller général*

Les Retards de la Poste

Nous avons à plusieurs reprises signalé les retards considérables qui se produisent depuis un certain temps dans le service de la poste de la région de l'Est — en particulier pour les correspondances à destination de l'arrondissement de Briey et du département de la Meuse.

Tous nos confrères ont protesté comme nous contre un pareil état de choses, qui est des plus préjudiciable aux intérêts de l'industrie et du commerce de notre région. Jusqu'à présent, du moins, nos protestations et nos plaintes ne semblent pas avoir produit grand effet.

A l'une d'entre elles, que son auteur, M. le docteur Fourrier, de Briey, avait adressée directement au ministre de l'intérieur — c'était au moment de l'élection de Briey, et la poste ne semblait pas le moins du monde se douter qu'en un pareil moment il y a quelque urgence à faire parvenir les journaux à destination — à cette protestation disons-nous, le ministre du commerce vient de répondre par la lettre suivante, que veut bien nous transmettre l'honorable conseiller d'arrondissement :

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

—

Cabinet du ministre

—

Paris, le 7 janvier 1901.

Monsieur,

Le ministre de l'intérieur m'a transmis votre lettre du 18 décembre, relative aux retards apportés dans la transmission des courriers de Nancy et de Toul, à destination des bureaux de Briey et de Jœuf.

Ainsi que le directeur des postes et des télégraphes de Meurthe-et-Moselle vous l'a fait connaître, ces regrettables retards sont le résultat de défauts de coïncidence qui se sont produits en gare de Châlons-sur-Marne, entre les trains-poste nº 68 d'Avricourt à Paris et 47 de Châlons à Batilly, par l'intermédiaire desquels sont acheminés les courriers dont il s'agit.

Dès que l'administration a été informée de ces irrégularités, elle a immédiatement appelé, d'une manière toute particulière, l'attention de la compagnie de l'Est sur les conséquences fâcheuses qui en résultaient, au point de vue du service postal des bureaux de Briey et de Jœuf, et elle a invité cette compagnie à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour assurer, à l'avenir, la coïncidence des trains nos 68 et 47.

J'ai tout lieu de croire que cette intervention suffira pour mettre fin aux irrégularités que vous m'avez signalées.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes : A. MILLERAND.

Nous aimons à croire que, grâce à l'énergique protestation de M. le Docteur Fourrier, M. Brisson, l'aimable directeur des postes de Meurthe-et-Moselle, dont nous connaissons l'esprit d'initiative, va pouvoir obtenir de la compagnie de l'Est la solution d'une question qui intéresse au plus haut point toute notre région.

Association de la presse de l'Est

Une réunion de journalistes de la région de l'Est a eu lieu dimanche dernier à Nancy, salle de l'Agriculture.

Dans cette réunion ont été posées les bases d'une association régionale pour la défense des intérêts communs et aussi des intérêts des départements et du public. Des statuts ont été élaborés et l'association définitivement constituée.

Cette association qui comprend des journalistes appartenant à toutes les opinions, englobe les départements des Vosges, de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, des Ardennes, de l'Aube de la Haute-Marne, de la Marne, de la Haute-Saône, ainsi que le territoire de Belfort.

Un comité de vingt-et-un membres a été élu, dont le bureau est ainsi composé :

Président : M. E. Auguin, rédacteur en chef de la *Revue industrielle de l'Est*.

Vice-Présidents : MM. L. Barat, rédacteur en chef de l'*Eclaireur*, de Lunéville ; — Léon Goulette, rédacteur en chef de l'*Est républicain* de Nancy ; — E. Arlot, rédacteur à la *Dépêche de l'Est*, de Reims.

Secrétaire général : M. Maurice Bréard.

Trésorier : M. Lucien Hinzelin, de l'*Impartial de l'Est*, de Nancy

Un banquet, qui a été parfaitement servi par le restaurant Walter, a coupé en deux parties l'assemblée générale qui commencée à dix heures du matin, n'a pris fin qu'à 7 heures 1/2 du soir. Et l'on dit que les journalistes n'ont rien à faire !

A l'heure des toasts, on a succivement entendu MM. Auguin, Bréard — le très dévoué secrétaire général ; — Jacquemin, architecte et rédacteur de l'*Immeuble* ; Brisson, directeur des postes de Meurthe-et-Moselle ; Gervaize, député ; Bertroz, Arlot, Menjaud et Mongnet. Ce dernier avait été délégué tout spécialement par M. Léon Bourgeois, ancien président du conseil, député de la Marne, pour apporter ses vœux et son adhésion à l'œuvre de solidarité professionnelle née avec le nouveau siècle.

Nous espérons, quant à nous, que le public fera bon accueil à la nouvelle association, dont nous sommes heureux d'avoir été des premiers promoteurs.

***

A propos de l'élection du bureau de l'Association de la presse, nous tenons à reprodnire ces quelques lignes de l'*Est républicain* :

« Il convient de souligner particulièrement deux nominations : celle, à la présidence, de M Auguin, hommage rendu au brillant passé du rédacteur en chef de la *Revue industrielle de l'Est*, qui fut pendant tant d'années un des plus distingués et des plus vigoureux représentants de la presse politique, à la tête du *Journal de la Meurthe et des Vosges*.

» La seconde nomination sur laquelle il convienne d'insister, parce que les circonstances lui donnent une haute signification, est celle de M. Barat, ancien rédacteur en chef du *Progrès de l'Est*, élu vice-président par acclamations, en témoignage de la sympathie de *tous* les confrères présents, pour sa droiture et son abnégation »

Surnumérariat des Postes

Un concours pour l'admission au surnumérariat des postes et télégraphes aura lieu, les jeudi 7 et vendredi 8 février 1901, au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens âgés de 18 ans au moins et de 25 ans au plus au 1er janvier 1901, sans infirmités, ayant une taille de 1 m. 54 au minimum.

Par exception, peuvent concourir après 25 ans, et jusqu'à 28 ans, les candidats qui justifient de trois années au moins de présence sous les drapeaux.

Pour les candidats comptant moins de trois années de service dans l'armée et plus de 25 ans d'âge, la limite d'âge est reculée d'une durée égale à celle des services.

Les candidats devront se presenter en personne et sans retard au Directeur des Postes et Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur remettra le programme du concours.

La liste sera close le 23 janvier 1901.

L'« Annuaire de Lorraine »

L'*Annuaire de Lorraine*, édité par la maison Crépin-Leblon, vient de paraître. Il témoigne d'un soin minutieux dans la recherche des multiples renseignements ; dans la revision des divers services départementaux ainsi que dans celui des adresses professionnelles et particulières.

Il ne manquera pas d'avoir cette année le succès des années précédentes auprès du public des départements lorrains.

Le fond d'un bas de laine

Une nouvelle, qui va surprendre l'heureux héritier destiné à recueillir une aubaine sur laquelle il ne comptait pas, va être transmise en Amérique, où il réside actuellement, au fils de la veuve Catherine Klotz, âgé de 70 ans, plus connue dans la rue de l'Equitation sous le nom de la « mère Caroline ». Celle-ci, qui occupait un pauvre petit logement au nº 43 de la rue de l'Equitation, décédait dimanche matin. Les personnes qui lui rendirent les derniers devoirs furent étonnées en faisant l'inventaire de ses hardes, de trouver une fausse poche remplie de louis et un vieux bas de laine remplis de pièces de cent sous.

Cette découverte fut suivie d'autres, et c'est ainsi que ces mêmes personnes arrivèrent à reconstituer la somme rondelette de 7,000 fr. De plus, elles trouvèrent un petit coffret fermé à clef, qu'elles ne purent ouvrir et que l'on suppose renfermer des titres ; ce coffret ne sera ouvert qu'après les obsèques de la veuve et en présence du juge de paix, qui a apposé les scellés.

Nous connaissions jusqu'ici les oncles d'Amérique ; cette fois, les rôles sont intervertis.

Disparition mystérieuse

Depuis quelques jours, une jeune domestique, Mathilde Bertrand, bonne au service de M. Gilles, rue Jeaunot à Nancy, et originaire d'une honnête famille de Donjevin, a disparu du domicile de ses maîtres, sans qu'on ait pu avoir de ses nouvelles.

Cette disparition plonge les parents de Mathilde Bertrand dans une mortelle inquiétude ; car, par certaines phrases ambiguës elle avait laissé entendre à sa sœur qu'elle était lasse de la vie et qu'un jour où l'autre on entendrait parler d'elle.

Une découverte qui vient d'être faite, donne quelque créance aux bruits de suicide que cette disparition a fait naître.

Des personnes ont trouvé sur les bords du canal un chapeau et des gants, qu'elles ont apportés au bureau de police du canton Est ; ces objets ont été reconnus pour avoir été vus en la possession de Mathilde Bertrand.

A-t-elle voulu donner le change en déposant ces objets sur la berge, ou s'est-elle réellement jetée à l'eau ? C'est ce que l'on pourra seulement établir lorsque la glace permettra de faire quelques recherches dans le canal. Mathilde Bertrand était fiancée, et le mariage devait être célébré sous peu.

Nous commencerons dans un prochain numéro un roman-feuilleton qui, croyons-nous, est appelé à vivement intéresser nos lecteurs.

La Neige et le Froid

Un hiver rigoureux. — Les victimes du froid.

Pour être venu assez tard et avoir attendu l'arrivée de la nouvelle année et du nouveau siècle avant de faire son apparition, l'hiver n'en est que plus rigoureux.

Après plusieurs journées et plusieurs nuits d'un froid intense qui a gelé presque tous nos cours d'eaux et durci le sol, voici maintenant que la neige se met à tomber dru, couvrant nos plaines et nos coteaux de son blanc linceul.

Elle s'est montrée mardi pour la première fois, et, en quelques heures, une couche épaisse de neige s'étendait sur notre région toute entière,

Les chasseurs et les cultivateurs ont salué avec joie cette apparition.

Les premiers vont pouvoir constater les enceintes des forêts où les sangliers se sont réfugiés et vont pouvoir aller les détruire en grande quantité. Les seconds voient les blés recouverts d'une couche protectrice qui les garantira de la gelée.

Déjà on signale de tous côtés des quantités de sangliers abattus avec la première neige. Si celle-ci persiste, on pourra débarrasser les forêts de quantités de ces hôtes qui causent des dégâts importants aux plantations et aux récoltes.

***

Malheureusement l'hiver a fait de-ci de-là quelques victimes. Voici les différents accidents mortels qui nous sont signalés par divers correspondants du département. Peut-être même en a-t-on d'autres à déplorer, qu'on ne connait pas !

A *Beuvillers*, M. Jean François Aubrien, âgé de 56 ans, a été trouvé mort dans une grange, où il couchait depuis environ six mois, M. le docteur Mengin, d'Audun-le-Roman, a constaté que la mort était due à une congestion occasionnée par le froid.

A *Audun-le-Roman*, deux gendarmes en patrouille de nuit ont trouvé, gisant inanimée sur le bord du chemin, à environ 600 mètres d'Audun-le-Roman, une femme âgée de 35 ans, étrangère au pays

Les gendarmes la transportèrent à la maison du garde-barrière du passage à niveau. De là elle fut conduite par l'autorité locale dans un hôtel, où M. le docteur Mengin constata qu'elle avait une congestion cérébrale occasionnée par le froid.

Cette malheureuse s'était présentée le même jour chez le garde-barrière Toussaint, à qui elle a raconté qu'elle venait de purger une peine de prison à la maison d'arrêt de Briey et qu'elle retournait à Candbonne, écart de Villerupt, où elle demeurait.

Le lendemain, cette malheureuse n'avait pas encore retrouvé l'usage de ses sens. Son état est considéré comme désespéré.

A *Chenicourt*, dans la vallée de la Seille, M. Léon Belony, âgé de 73 ans, journalier, qui était allé faire une course à Létricourt, a été trouvé mort sur la route. M. le docteur Mansion, de Nomeny, a déclaré que ce malheureux a été frappé d'une congestion, occasionnée par le froid.

Société centrale d'agriculture

Samedi dernier, la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle a tenu sa séance à Nancy, sous la présidence de M. A. Papelier, député. L'assistance était brillante et nombreuse.

Conformément au réglement et à l'ordre du jour, il est procédé à l'installation du bureau élu dans la séance du 8 décembre dernier.

M. le président remercie M. le préfet, car c'est grâce à sa bienveillante intervention que M. le ministre de l'agriculture a accordé la croix de chevalier du Mérite agricole à plusieurs membres de la Société qui se sont fait remarquer par leur dévouement à la cause agricole. Dans un discours très applaudi qui a été publié par la presse, M. le président trace les grandes lignes des travaux que le bureau compte mener à bien pendant l'accomplissement de son nouveau mandat.

L'assemblée s'occupe ensuite de la nomination des deux commissions administratives et de celle des vice-président cantonaux.

M. le secrétaire général, au nom du bureau présente le projet de budget de 1901, qui est adopté.

Seize candidats sont admis et dix-sept autres sont présentés.

Le chiffre actuel des sociétaires est de 1,300.

M. le président entretient l'assemblée des diverses questions à soumettre à la Fédération des associations agricoles du nord-est de la France, lors du congrès qui doit se tenir à Bar-le-Duc en février prochain : la fièvre aphteuse, la mévente des blés, le phylloxéra, la convention franco-américaine, la dépopulation des campagnes, et diverses autres questions fiscales et économiques occuperont les instants de cette assemblée.

Il est enfin question d'un projet d'union des syndicats de Meurthe-et-Moselle. Divers orateurs, parmi lesquels MM. Dombray-Schmitt, Belly, P. Genay, C. Bailly, Fernand Simonin, du Roselle, prennent la parole sur ce sujet.

Le bureau nomme une commission chargée d'étudier la question et de dresser un rapport circonstancié à soumettre à l'assemblée dans une prochaine réunion.

M. L. Michel demande l'appui moral de la Société pour favoriser la création d'un bâtiment spécial à la station agronomique de Nancy, dont les travaux importants se développent chaque jour dans un local trop exigu. La Société entendra incessamment M. Colomb-Pradel et appuiera de tout son pouvoir le projet qui lui sera soumis.

La séance est levée à midi.

Le crédit agricole

M. Papelier, député de Meurthe-et-Moselle, s'est rendu à Vézelise, dimanche dernier, accompagné de M. Lapointe, président, et de M. Drappier, trésorier de la Caisse régionale de Meurthe-et-Moselle.

Devant une assistance très nombreuse et sous la présidence de M. Florentin, conseiller général et maire de Vézelise, M. Papelier dans une causerie claire et intéressante, a énuméré les principales raisons qui entravent la vente des céréales ; il a montré le rôle néfaste pour l'agriculture de la Bourse de Paris ; il a indiqué comment la vente des acquits supprimait une partie des droits de douanes au profit des régions du Midi, el il a prouvé à son auditoire combien la culture avait intérêt à s'occuper directement de la vente de ses denrées.

Avec l'autorité acquise par de sérieuses études sur ces questions si compliquées, il a montré l'utilité pour les agriculteurs d'établir *eux-mêmes* le crédit agricole.

Cette conférence a été écoutée avec une grande attention et vivement applaudie.

M. Lapointe a donné lecture du projet de statuts pour créer une caisse agricole dans le canton de Vézelise ; les souscriptions ont été recueillies, les statuts approuvés, et, séance tenante, l'assemblée a nommé un conseil d'administration.

L'honorable M. Florentin, conseiller général, est nommé président.

***

Nous apprenons que, mardi, MM. Lapointe et Drappier doivent se rendre à Nomeny pour créer une caisse agricole dans ce canton ; ce mouvement se continuera à Pont-à-Mousson, Toul, Lunéville et Haroué, et, comme l'actif et dévoué M. Jenyen, maire et conseiller général de Longuyon, a déjà constitué la caisse agricole de cette région, nous pouvons espérer que la caisse régionale de Nancy, l'une des premières fondées en France, rayonnera sous peu sur tout le département et sur plusieurs départements voisins.

La Caisse régionale réunira un capital d'environ 300,000 fr. et nous croyons savoir que le conseil d'administration s'est assuré pour le réescompte de son portefeuille le concours de la Banque de France.

Nous pouvons donc considérer que, grâce à ces dévoués défenseurs des intérêts agricoles, nos cultivateurs lorrains pourront trouver les fonds nécessaires pour le développement de leur industrie, et pour l'achat des engrais, du bétail, des semences, des instruments agricoles dont ils ont besoin.

Pour la Vente en Gros de

" La Frontière de l'Est "

S'adresser à M. GAROT, dépositaire général, rue Gambetta, à Nancy.

Pompey

Lundi dernier à dix heures du matin, une assistance considérable d'amis conduisait à sa dernière demeure M. Julien Husson, ancien adjudant à la légion étrangère, retraité à Pompey depuis quelques mois dans sa famille. Au cimetière, un discours a été prononcé d'une voix émue par M. Michel Pelte, son frère d'armes, ancien adjudant lui-même, retraité aussi à Pompey ; nous en reproduisons ci-après les principaux passages :

Celui dont nous venons d'accompagner les restes mortels était pour moi plus qu'un frère d'armes, c'était aussi un compagnon de ma jeunesse

L'ayant connu depuis l'enfance, j'ai pu, mieux que personne, apprécier la bonté de son cœur, la délicatesse de ses sentiments, son courage de soldat et son inébranlable amour pour la patrie

Né avant la guerre, à Châtel-Saint-Germain, à quelques kilomètres de la vieille cité française l'inoubliable Metz, c'est à dire en pleine France, le seul rêve de Julien Husson était de secouer le joug prussien et de servir sous le drapeau tricolore, dont nul revers n'a pu ternir la gloire !

Aussi émigra-t il dès l'âge de dix-sept ans pour s'engager quelques années plus tard dans la légion étrangère, Quinze ans durant, il servit la France avec tout son cœur, et, soit en Algérie, soit au Tonkin où il alla par trois fois, il donna les preuves les plus évidentes de cet ardent patriotisme dont est remplie l'âme lorraine, et de ce courage indomptable qui ne sait pas peser le danger et, encore moins, reculer devant lui.

J'aurais de nombreuses actions d'éclat à citer de lui ; qu'il me soit permis de rappeler seulement un fait d'armes, pour lequel il reçut de hautes félicitations.

Un jour, là-bas, au Tonkin, entre Dang-Dang et Lu-Quen-Cho, il commandait un détachement de vingt cinq légionnaires, qui travaillaient à la construction d'une route, quand tout à coup, de la brousse, sort une nuée de pirates, qui surprennent les travailleurs, les enveloppent et les couvrent d'une pluie de balles avant qu'ils eussent eu le temps de sauter sur leurs fusils, formés en faisceaux un peu à l'arrière,

On n'a pas d'armes, on n'est pas en nombre. Est-ce une raison pour arrêter des braves ? Non ! « En avant ! avec vos outils, crie Husson, et hardi les enfants ! » Et, dans un élan prodigieux, ils fondent sur les assaillants et, à coups de pioches, de pics, de leviers, abattent les plus rapprochés et dispersent les autres, qui s'enfuient dans leurs repaires. Vingt-cinq légionnaires venaient de lutter contre deux cents pirates ! — Un contre dix, c'est la proportion habituelle où se mesure la bravoure française !

Voilà quel était l'homme qui va dormir son dernier sommeil. Aussi, quand de tels soldats disparaissent, quelle que soit leur situation dans la hiérarchie militaire, ils ont droit à ce que tous saluent bien bas leur cercueil. C'est au service de la France qu'il avait contracté la maladie qui devait l'emporter ; c'est donc pour elle qu'il est mort. Gloire à sa mémoire !

... Mon pauvre Julien, au nom de tes amis de Châtel, au nom de ceux de Pompey, au nom de tes camarades de la Légion et de l'armée française, je dépose aux pieds de ta bière un suprême hommage d'amitié, d'admiration et d'éternel souvenir.

Saint-Nicolas-du-Port

On nous écrit :

« M. Courtois, brasseur, conseiller général, vient en raison des froids, de mettre à la disposition du bureau de bienfaisance de Saint-Nicolas, cinq mille kilos de houille.

Au nom des pauvres, nous remercions bien sincèrement le généreux donateur. »

Etat-civil du mois de décembre :

Naissances : Célestine-Victorine Grimont. — Albert-Auguste Pierron. — Jeanne-Augusta-Catherine Eugène. — Thérèse-Joséphine François. — Lucie-Madeleine Devald. — Auguste-Marie-Philippe Bourguignon. — Louise-Adèle Monnet. — Louis Labouré. — Gabrielle Louis. — Eugène-Maurice Thomas. — Aimé-Edouard Didier. — Robert-Frédéric-Emmanuel Mange. — Roger-Louis Antoine.

Publications de mariages : Victor-Oscar Trousset, boulanger, et Marguerite Cyr, couturière. — Henri-Isidore Laroche, cordonnier au 4e bataillon de chasseurs à pied, et Marie-Camille Chaton, sans profession à Réméréville. — Joseph Simon, boucher, et Eugénie Chouleur, brodeuse, tous deux à Athus (Belgique), et avant à St-Nicolas. — Emile-Nicolas-Camille Galland, négociant à Paris, 58, rue Taitbout, et Marie Willemin, sans profession à Saint-Nicolas. — Charles Schaëfer, boulanger à Saint-Nicolas, et Léa Cordebar, employée de commerce à Champigneulles, — Victor Brunner, directeur des moulins, et Adèle Gommel sans profession. — Christophe-Camille Hauck, peintre-décorateur à Paris, avenue de Saint-Ouen, 28, et Eugénie-Mélanie-Marie Thouvenin, sans profession à Saint-Nicolas. — François Traxel, fileur à Saint-Nicolas, et Marie-Pauline Brénon, brodeuse à Varangéville.

Décès : Marie-Eugénie Maire, 43 ans, épouse de Marie-André-Joseph Bazin, représentant de commerce à Nancy. — Joseph Blanchet, 59 ans, chauffeur aux salines. — Charles-Felicien Maire, 70 ans, propriétaire, ancien hôtelier. — Louis-Henri Perrin, 72 ans, propriétaire-vigneron. — Anne-François, 64 ans, journalière, veuve de Prosper Thomas. — Xavier Humbert, 64 ans, journalier. — François-Jean Guillemin, 55 ans, ouvrier de fonderie. — Maurice-Eugène Clément, 1 mois. — Léon-Théodore Munier-Pugin, 6 ans. — Berthe-Estelle-Elisabeth Dalbin, 52 ans, célibataire, sans profession. — Antoine Hémard, 46 ans, propriétaire, membre du conseil municipal, administrateur de la caisse d'épargne. — Hilaire Mienville, 67 ans, propriétaire, domicilié à Ville-en-Vermois. — Jean-Baptiste Vigneron, 77 ans, ancien journalier. — Jeanne-Marie Gaudry, 2 mois. Céline-Félicie Thiébaut, 3 ans et demi.

Morts-nés : 2,

Nomeny

Plainte a été déposée à la gendarmerie de Nomeny par le sieur Aimé Dubois contre un cultivateur de la localité qui l'aurait insulté, frappé et menacé de son fusil.

Pagny-sur-Moselle

Nous apprenons avec regret la mort survenue très subitement d'une personnalité de Pagny, bien connue des Nancéiens : il s'agit de M. Mangin, l'hôtelier établi vis-à-vis de la gare.

Champenoux

L'élection du maire en remplacement de M. Janot, décédé, vient d'avoir lieu. Au troisième tour de scrutin, M. Arnould marchand de bois, adjoint a été élu par 5 voix, au bénéfice de l'âge, sur 10 conseillers municipaux.

M. Clasquin, cultivateur, a été nommé adjoint, également au troisième tour de scrutin par 5 voix et au bénéfice de l'âge. Préalablement, M. Joseph Germain avait été élu conseiller municipal, en remplacement de M. Janot.

Moivrons

Nous apprenons la mort de M. l'abbé Voirnot, ancien curé de Villers sous-Prény, décédé dans la maison de retraite de Ludres. L'inhumation a eu lieu à Moivrons, où il était né.

Frouard

M. Paul Bladt, employé à la gare, a eu trois doigts de la main droite broyée en accrochant le tender d'un wagon. M. le docteur Wilhem a déclaré que la blessure occasionnerait une incapacité de travail d'un mois environ.

Champigneulles

Les habitants de Champigneulles étaient mis en émoi dans la nuit de samedi à dimanche dernier par une tentative de meurtre commise par un nommé Emile Poulmaire, âgé de 20 ans, forgeron audit lieu Pour des causes encore inconnues, mais que l'enquête établira certainement, cet individu a tiré trois coups de revolver sur une jeune fille de 15 ans, nommée Anna Archon, qui a été atteinte très légèrement sous le menton.

***

Poulmaire a été arrêté par la gendarmerie aux environs du fort de Frouard. Il était encore porteur de son revolver, chargé de trois balles. C'est une arme dite de pacotille. A moins d'avoir été tirées à bout portant, les balles ne pouvaient causer de blessures sérieuses.

Poulmaire s'est laissé arrêter sans opposer aucune résistance. Il a été amené mardi après-midi au parquet de Nancy qui l'a interrogé.

Poulmaire a avoué avoir attendue la sortie de Mlle Archen Bernard pour se livrer sur elle à des violences ; mais il déclare qu'il était pris de boisson et agissait sous l'influence de l'ivresse, et mû par une jalousie que la vue de son concurrent n'avait fait qu'activer.

Poulmaire appartient à une excellente famille d'ouvriers ; ses parents sont au désespoir.

La jeune Archen-Bernard pourra être rapidement rétablie, car elle n'a reçu qu'une blessure sans gravité.

Xirocourt

Un malfaiteur inconnu a mutilé sept mirabelliers, estimés 15 fr. plantés sur le chemin d'intérêt commun, d'Affracourt à Xirocourt.

Une enquête est ouverte.

Neuves-Maisons

La gendarmerie de Pont-St-Vincent vient d'arrêter un sieur Antoine Germain, terrassier, sans domicile fixe, sous l'inculpation de vol d'effets, au préjudice de M. Woillet, chauffeur à l'usine de Neuves-Maisons.

Laxou

Le nommé François Guerre, âgé de 49 ans, carrier à Laxou, a été trouvé mort à son domicile. On suppose que ce malheureux, qui avait contracté l'habitude de boire, a succombé à une congestion occasionnée par le froid.

Pont Saint-Vincent

Ces jours derniers, on a trouvé mort dans sa chambre le sieur Joseph François, maître maçon à Pont-Saint-Vincent ; ce malheureux s'était donné la mort à l'aide d'un réchaud, et, d'après les constatations du médecin, l'asphyxie devait déjà remonter à plus de vingt-quatre heures.

Ce suicide est attribué à des chagrins de famille.

Bouxières-aux-Dames

Depuis la grève de Ludres, deux voisines, Marie Gillet, femme Guyot, et Jeanne Macron, femme Batrich, ménagères, demeurant toutes deux à Bouxières-aux-Dames, vivent en mauvaise intelligence. La moindre rencontre suffit pour faire jaillir l'étincelle de discorde ; finalement, cela se traduit par des gros mots et un crêpage de chignons.

La gendarmerie, mise au courant de ces faits et ne pouvant parvenir à découvrir de quel côté se trouvent les torts, s'est inspirée du jugement de Salomon, en dressant procès-verbal contre ces deux femmes, sous l'inculpation de violences réciproques.

Houdreville

La gendarmerie de Vézelise a ouvert une enquête sur une rixe qui a éclaté entre quatre vignerons de Houdreville, les nommés Maxime Peignier, Jules Genitot, Henri Genitot et Jules Genitot.

Morey

Le nommé Pierre Dubois, 26 ans, domestique à Morey, a porté plainte contre M. Grosse, cultivateur, qui l'a menacé de son fusil et l'a violenté sous prétexte qu'il venait d'avoir une discussion avec l'un des domestiques de ce dernier. Une enquête est ouverte.

Jarville

Une nouvelle compagnie de sapeurs-pompiers vient d'être constituée, sous le commandement de M. Clément, surveillant aux hauts-fourneaux.

Bainville-sur-Madon

Le 18 novembre dernier, le jeune Eugène Barthélemy, qui va bientôt enrubanner son chapeau de conscrit, avec les camarades de Neuves-Maisons, se rendait tout guilleret à la fête de Bainville-sur-Madon.

Les musiques invitaient à la danse. Barthélemy, aussi enragé valseur que beau garçon et que pas méchant pour un sou, descendit au bal Houpert. Il était alors dix heures du soir. Soudain, un groupe de jeunes gens passa. Barthélemy en reçut quelques coups de coude.

— Tiens, songea-t il, voilà que ceux de Bainville veulent faire les malins...

Le malheureux n'avait pas achevé cette réflexion, qu'il recevait en pleine figure un coup de caillou enveloppé, croit-il, dans un mouchoir servant de fronde. Le coup fut si violent qu'il tomba sur le sol et qu'une de ses lèvres devint aussi grosse que le poing.

Vous pensez bien qu'aussitôt revenu à lui, Barthélemy, qui n'est pas un lâche, courut à ses agresseurs. Il avait un bâton, aperçut peu loin de lui deux jeunes gens et tapa dans le tas....

Un moment après, à peine revenu au bal, il apprenait qu'on venait de frapper grièvement d'un coup de bâton à la tête un jeune homme de Pont-St-Vincent, nommé Paul Leclerc.

— Un jeune homme de Pont-St-Vincent, Paul Leclerc ! gémit l'infortuné Barthélemy. Mais c'est un de mes meilleurs camarades. J'ai bien travaillé.

Et il courut à la maison — au café voisin — où l'on était en train de panser Leclerc. Il lui demanda pardon en disant : « — C'est moi qui t'ai frappé, par erreur. Oh ! certes, je ne me doutais pas que c'était toi ! »

M. Leclerc a dû garder le lit plus d'un mois. Le coup occasiona un épanchement cérébral, qui provoqua un commencement de paralysie du bras gauche et de la langue. Aujourd'hui, le malade est complètement rétabli,

Barthélemy a comparu samedi dernier devant le tribunal correctionnel de Nancy.

A l'audience, il renouvelle ses aveux et son repentir. Il répète aussi qu'il n'a frappé qu'après avoir reçu un coup de pierre, fermée dans un mouchoir. Il croyait naturellement répondre du tac au tac à son agresseur, qu'il supposait être un jeune homme de Bainville. — Barthélemy est condamné à deux mois de prison, mais le tribunal lui accorde le sursis. Il ne fera donc pas sa punition si, dans un délai de cinq ans — et il l'a juré, de grand cœur — il ne commettait pas quelque méfait nouveau.

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉATRE MUNICIPAL DE NANCY. — Samedi 12 janvier, *Roméo et Juliette*. — Dimanche, en matinée, *l'Hôtel du Libre-Echange*.

CASINO DE NANCY. — Tous les soirs, immense succès de la revue : *Viens donc Nancy, c'est pas ton maire*.

MEUSE

L'élection de Montmédy

Trois candidats étaient en présence, dimanche dernier, pour l'élection législative de Montmédy, en remplacement de M. Sommeillier, décédé : MM. le docteur Didion, de Benoist, frère des trois généraux de ce nom, et Porterlot.

Voici le résultat du scrutin ;

De Benoist, conservateur nationaliste, 5.353 voix. docteur Didion, progressiste, (nuance Poincaré), 3.941 voix, Poteriot, radical, 2.133.

Il y a ballottage,

AU PAYS LORRAIN

Les proverbes de nos pères

Voici la nouvelle année qui commence. Il nous paraît intéressant à ce propos de rechercher dans le passé les vieux dictons de nos pères, les proverbes populaires de jadis en notre bon pays Lorrain. On en prendra ce qu'on voudra.

C'est ainsi que, suivant la tradition, quand il n'y a pas de neige sur les prés le jour des Rois, l'année sera pauvre en fourrages ; néanmoins, ce pronostic peut-être annihilé si la nuit du 11 au 12 janvier est très belle et très claire, c'est-à-dire si l'on découvre, comme l'a dit admirablement le poète Emile Hinzelin :

Les vastes champs du ciel ensemeucés d'étoiles.

Alors, l'année sera très abondande en toutes sortes de biens.

A la St-Hilaire (14), les ménagères qui donnent double ration à leur basse-cour auront de bonnes pondeuses et des couveuses irréprochables.

De Saint-Paul (le 1g) la claire journée
Nous dénote une bonne année ;
S'il neige ou pleut, cherté sur terre ;
S'il fait du vent nous aurons la guerre,
Et, si l'on voit d'épais brouillards,
Mortalité de toutes parts.

Si le soleil illumine les fenêtres avant midi le 17, jour de la St-Antoine, gelées tardives, herbe rare et maigre dans les prés. « Mieux vaut voir le loup qu'un homme en bras de chemise dans les prés au mois de janvier ».

A la chaire St-Pierre (le 18)
L'hiver s'en va ou se resserre

A la Saint-Vincent (le 22),
L'hiver se reprend
On se rompt les dents.

S'il tonne en janvier, année venteuse, mais abondance de fruits et de bétail.

Tonnerre hors saison
Mauvais temps hors raison.

Janvier détrempé, signe de cherté. Quand il ne pleut pas en janvier, il faut étayer le grenier.

Janvier d'eau chiche
Fait le paysan riche.

Si tu vois l'herbe en janvier, serre ton grain dans ton grenier.

Autant de bonnes journées en janvier, autant de mauvaises en mai.

Tout cela n'est évidemment pas de la science. C'est simplement de l'expérience. Mais l'expérience aussi à sa vérité comme elle a sa poésie.

BIBLIOGRAPHIE

Revue Médicale de l'Est — Rédacteur en chef : Docteur Pierre Parisot. — Sommaire du nº du 1er Janvier 1901 :

TRAVAUX ORIGINAUX. — **P. André** : Un cas d'actinomycose cervicofaciale. — **Constant** : Des localisations variées de la douleur dans la lithiase rénale chez l'adulte. — SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE NANCY — **Knœpfler** : Compte rendu des Travaux de la Société pendant l'année 1899-1900 (*Suite*). — SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE NANCY. Séance du 14 novembre 1900. — SOMMAIRE : M HAUSHALTER : *Epingle enclavée dans l'appendice iléo-cœcal*. — Présentation de pièces et de radiographies. — *Cerveau d'un enfant mort de méningite au cours d'une pneumonie*. Présentations de pièces. Discussion. M. VAUTRIN : *Néphrectomie dans la pyonéphrose*. Présentation de pièces et communication Discussion. — M BERNHEIM : *Sur l'anesthésie hystérique*. Communication. — M. AIME : *Tic élo-cutoire ancien, guéri par une méthode de rééducation et d'entraînement*. Communication et présentation de sujet.

BIBLIOGRAPHIE — VARIETES : Université de Rennes. — INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

DERNIÈRE HEURE

Service spécial téléphonique

Paris, 11 Janvier, soir

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis vendredi matin en conseil à l'Elysée sous la présidence de M. Loubet.

M. Delcassé a donné connaisssance des derniers télégrammes arrivés de Chine ; il en ressort que la situation reste à peu près la même. Les plénipotentiaires chinois conservent notamment leur attitude temporisatrice.

Après un exposé fait par M. Waldeck-Rousseau, les ministres se sont longuement entretenus du projet de loi sur les associations qui va venir devant la Chambre.

Un drame en mer

D'après des télégrammes reçus en dernière heure, on a pu, à l'heure qu'il est, sauver la totalité des passagers et de l'équipage du paquebot Russie, échoué, comme on le sait en Méditerranée en vue des côtes de la Camargue et du port de Faraman.

Le sauvetage n'a eu lieu qu'au prix de mille difficultés.

A la Commission de l'Armée

La commission de l'armée a entendu, aujourd'hui le ministre de la guerre sur la réduction des périodes d'instruction des réserves, et sur les propositions de MM. Pierre Pichard et Forest tendant à assurer le recrutement des officiers de réserve.

Travaux agricoles de Janvier

Aux champs. — Labours d'hiver. — Fumure des prés naturels. — Marnage des luzernes. — Charrois et épandage des fumiers. — Préparation des composts. — Entretien des clôtures, fossés, sillons d'écoulement et chemins d'exploitation. — Récolte des choux fourragers, navets, raves et topinambours. — Soins aux fumiers et composts.

Aux vignes. — Défoncement pour plantations. — Labours et fumures entre ceps. — Taille et badigeonnage des plaies au sulfate de fer contre chlorose (25 kilogrammes sulfate dans 100 litres d'eau). — Echaudage contre pyrale et cochylis, quand il ne gèle pas. — Fumure et terrages.

A la ferme. — Battage et nettoyage des grains. — Visite au sellier des vins et cidres nouveaux ; préparation des futailles pour soutirages. — Surveillance des silos de pommes de terre, betteraves et carottes, (enlever immédiatement les racines pourries ou moisies). — Réparations des outils. — Préparation des échalas (sulfatage à 2 0/0 de sulfate de cuivre). — Comptabilité, inventaire. — Pour le bétail : soins aux vaches vêlant à cette époque, bonne nourriture, abri des grands froids. — Commencement de l'engraissement des bêtes à vendre au printemps. — Séparations des brebis qui mettent bas. — Soins à l'agnelage précoce, à la volaille et aux abeilles.

Au potager. — Ouverture des fosses à asperges. Fumure et bêchages. — Semailles sur couches de carotte grelot, laitues et romaines, radis, poireau, melon. — Taille des poiriers et pommiers. — Nettoyage des arbres et murs d'espaliers. — Soins aux artichauts.

AUX INSTITUTEURS

Une campagne de dénigrement et de calomnie, qui rappelle les pires violences de la réaction cléricale en 1850, est menée contre l'Université par les zélateurs de l'enseignement congréganiste. Ils intentent à l'instruction laïque, que distribue l'Etat, un véritable procès de tendance. Pour eux, l'Université nationale est l'ennemie. Ils la poursuivent d'une haine héréditaire. Ne savent-ils pas, en effet, qu'elle a toujours été et qu'elle demeure l'auxiliaire fidèle des idées libérales, l'éducatrice tolérante, éclairée, généreuse, qui s'adapte à souhait aux institutions et aux mœurs d'une société démocratique !

C'est un devoir de répondre à de pareilles attaques, en rappelant l'œuvre continue et l'action véritable de l'Université. Dans le triple domaine de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, elle accomplit une tâche dont on ne devrait méconnaître ni l'étendue ni les difficultés. Elle conforme son enseignement à la tradition même du génie français, à ces doctrines idéalistes qui sont l'essence même de notre race, que partout l'on retrouve dans notre littérature et notre histoire. L'honneur de la France, à travers maintes vicissitudes, sera de s'être montré la plus grande personne morale des temps modernes, d'avoir lutté opiniâtrement pour la cause du Droit, de s'être déclarée le champion de la Justice. D'un mot, elle a toujours placé l'Idée vivifiante au-dessus de la Force brutale.

L'enseignement philosophique, historique et civique de l'Université consiste à évoquer ces nobles principes, à les faire jaillir comme une lumière des œuvres de nos grands écrivains et des actes de nos aïeux. Pour expliquer la France aux jeunes Français, il n'y a qu'à leur raconter son passé. Ils verront qu'au seizième siècle l'essor de la Renaissance a libéré l'intelligence nationale des entraves du Moyen âge, que nos vigourenx penseurs, Montaigne, La Boétie, Rabelais, ont secoué la tutelle cléricale, et que la Réforme a proclamé les droits de la conscience humaine.

Une voix s'élève, au nom de la pensée libre, qui ne pourra plus être réduite au silence. Vainement la monarchie usera d'un régime de compression, la révocation de l'Edit de Nantes et la destruction de Port-Royal, n'ont pas empêchés les gallicans et les parlementaires, les légistes et les philosophes, de saper les fondements de la théocratie romaine et de l'absolutisme royal. Voltaire triomphe de l'intolérance et de la superstition, Jean-Jacques oppose la religion du Vicaire savoyard à l'idolâtrie ultramontaine et formule pour la société nouvelle les maximes démocratiques du *Contrat social*. Dès lors, la Révolution est virtuellement consommée.

Voilà nos origines. Comment les congréganistes, qui les répudient, pourraient-ils les remémorer et les rendre chères à la jeunesse qu'ils sont chargés d'éduquer ? L'Université, au contraire, retrouve dans le passé national des affinités ataviques. En elle refleurit et s'épanouit la gloire de la pensée française. Elle récolte et elle engrange, pour sustenter les jeunes générations, le blé nourricier dont nos grands devanciers avaient fait les semailles. L'âme de l'Université, soustraite aux influences étrangères, tressaille de toutes les joies et de toutes les tristesses de la patrie.

***

Pour apprécier notre enseignement primaire laïque si odieusement décrié, il faut avoir pénétré dans les écoles de village et ne pas s'en rapporter aux diatribes de quelque sous-Veuillot. Les progrès réalisés depuis une trentaine d'années sont considérables et doivent nous inspirer une fierté légitime. Ceux qui les nient ne peuvent qu'être atteints de cécité ou de mauvaise foi. L'histoire rendra justice à l'œuvre scolaire de Jules Ferry et de Paul Bert.

J'ai souvenance, pour ma part, du magister de campagne qui, avant 1870, m'apprenait le rudiment. Il savait si peu de chose et l'enseignait si mal qu'il eut bien vite épuisé le contenu de son mince bagage. Quelle différence avec les maîtres actuels, sortis des écoles normales ! Je vois tels instituteurs, qui sont doués d'une haute culture générale, qui ont une valeur [illegible]elle, une réelle spontanéité d'esprit, et qui excellent à éveiller dans les jeunes cerveaux la réflexion, l'initiative et la volonté.

Il convient de traiter avec égard et respect ce maître de village qui, dans mainte commune, est socialement isolé et représente, à lui seul, l'idée de la science désintéressée en face de l'égoïsme mercantile, des convoitises du lucre et des préoccupations utilitaires. Pour éclairer les intelligences obscures et dissiper les ténèbres que d'autres accumulent, il n'y a qu'un seul flambeau : il est à l'école. Combien soufflent pour l'éteindre ! Quels ne sont pas les efforts conjurés par les sectateurs de l'obscurantisme, qui veulent maintenir leur domination sur la pusillanimité des femmes, la docilité des enfants et l'ignorance des citoyens !

Je ne puis entrer dans une école rurale, regarder cette chaire modeste, ces tables basses, ces murailles blanchies à la chaux, couvertes de cartes ou illustrées de sentences morales, sans songer avec quelque émotion que là se préparent les destinées de la patrie et l'avenir de la République. La France de demain sera telle qu'aura été façonnée la jeunesse d'aujourd'hui. On la dispute à l'Université, on voudrait la lui ravir, parce qu'on sait que cette Université est consubstantielle à la démocratie, qu'elle qu'elle est imbue des principes de la philosophie et éduquée à l'école historique de la Révolution.

Si donc il était possible de s'adresser, non pas individuellement, mais collectivement, à ces maîtres qui instruisent les enfants des classes laborieuses et qui préparent les couches prochaines du suffrage universel, on voudrait leur dire, en rehaussant dans leur conscience le sentiment de leur mission :

« Vous êtes, dans vos classes villageoises, les coopérateurs de la même tâche à laquelle les professeurs et les savants travaillent, à côté de vous, dans les lycées ou les collèges, dans les Facultés, à la Sorbonne ou au collège de France. Leur rôle est, en apparence, plus reluisant, il n'est, en réalité, ni plus efficace ni plus décisif. Ils n'ont de contact qu'avec cette jeunesse, ou bourgeoise d'origine ou déjà formée par d'autres soins, qui a reçu et presque accepté une destination. La famille ou la vocation ont accompli une besogne clandestine, à laquelle celle des maîtres de l'enseignement supérieur, ne peut que s'adjoindre et se juxtaposer, en s'efforçant à rectifier des tendances ou des impulsions mauvaises. Nos collégiens, nos étudiants sont pétris à l'avance, formés ou déformés, et, comme dirait un théologien, prédestinés.

« A la campagne, au contraire, vous recevez des âmes neuves, de petites intelligences enfantines, loyales et simples, un peu frustes, mais sincères et vivaces, qui sont à l'image d'une terre rafraîchie et rajeunie après les jachères. Ce sol produira ce que vous jetterez dans le sillon, de l'herbe folle si vous n'en avez cure, des moissons drues et fécondes, si vous prenez soin de vos labeurs et sélectionnez vos graines. Vous êtes comptables du rendement de ce champ qui vous est confié.

« La famille cherchera à vous reprendre l'enfant avant l'heure ; les apôtres du cléricalisme romain s'évertueront à vous le disputer. Retenez-le par la sollicitude de votre affection, en éveillant chez lui ces premières curiosités intélectuelles qui sont si douces, si inoubliables ; déchirez résolument le voile d'ignorance, et faites surgir devant des yeux éblouis les merveilles de la science, les splendeurs de la littérature de l'art et de la poésie. Jamais l'enfant, devenu homme, ne se détachera de l'Université, si elle a été pour lui l'initiatrice bienfaisante, si elle a su lui transmettre les premières sensations de l'idéal, l'amour de la justice et les prémices de la beauté. »

UN VIEIL UNIVERSITAIRE.

CONSEILS PRATIQUES

Sous ce titre, nous publierons, toutes les semaines autant que possible, des recettes et des procédés utiles aux cultivateurs et aux ménagères. En les collectionnant, ces derniers et ces dernières auront à la fin de l'année une sorte de véritable recueil de conseils vraiment pratiques, auxquels ils pourront recourir en beaucoup de circonstances et qui leur rendront, nous en avons l'espoir, de multiples services.

Contre les Engelures.

L'engelure, terreur des collégiens et des petites pensionnaires, commence la série des affections spéciales de l'hiver.

Cette petite maladie consiste en un engorgement de la peau et du tissu cellulaire situé immédiatement au-dessous. Elle colore d'un rouge violet les parties du corps susceptibles d'en être atteintes. Ces parties sont les mains, les pieds, les oreilles et le bout du nez, toutes éloignées du centre de la circulation sanguine, toutes plus sensibles, par conséquent, à l'action du froid.

Les engelures, très souvent, ne font éprouver aucune souffrance ; d'autres fois, au contraire elles sont très douloureuses et occasionnent de la gêne dans les mouvements. De plus, ordinairement elles produisent une sorte de démangeaison ou prurit, qui s'exaspère quand l'endroit malade est exposé à la chaleur.

Voici la formule d'un remède qu'on dit radical contre l'engelure : sulfate d'alumine pur, 4 gr, cold-créam, 30 gr.

Essayez-en si vous souffrez des engelures.

Soins à donner aux porcs

Pendant la saison des fruits, les porcs en mangent souvent de pourris, et en si grande quantité, qu'ils enflent. Cette enflure deviendrait dangereuse, si l'on n'y portait remède.

Dans ce cas, on leur donne à boire une décoction de choux rouges, ou bien on mêle ces choux à leur nourriture ; on les nourrit alors avec des feuilles du mûrier bouillies dans de l'eau ; l'enflure se dissipe ainsi en peu de temps.

Chacun sait qu'il est difficile, par ces temps de réclame à outrance, de ne point se laisser prendre aux fallacieuses promesses qui s'étalent aux vitrines. Il est bien d'annoncer des prix extrêmement bas, mais encore faut-il que la qualité de la marchandise n'en souffre pas, car, dans ce cas, le prétendu bon marché devient ruineux pour l'acheteur. Il en est ainsi des vêtements pour hommes. On est certain d'éviter ce désagrément en s'adressant aux magasins *Gillet-Lafond*, coin des rues Stanislas et d'Amerval, dont la devise est : « Vendre du bon à bon marché. » 350

MARCHÉ DE NANCY

du 5 janvier

58 porcs de 65 à 66 fr. — 15 cochons de lait de 20 à 30 fr. la paire.

Marché des Halles

Bœuf (le kilog.), 1. »» à 1. 40. — Veau, 1.40 à 2. »» — Mouton, 1.20 à 2. 10. — Lard sec, 1.60 à 1.80. — Lard frais, 1 »» à 1.20. — Grillade, 1.40 à 1.60. — Beurre, 2.20 à 3.20. — Œufs (la douz.), 1.20 à 1.80. — Pommes de terre (les 100 kil.), 7.»» à 11.»».

Café de la Rotonde

Blé, 18.50 à 18.75 ; farine S. B. V., 26.»» à »».»» ; Tomblaine, 25.50 à »».»» ; sons, 13.25 ; seigle, 15.»» à »».»» ; orge, 15.»» à 16 »» ; avoine, 16.50 à 17.»» (hors ville) ; féverolles, 17.»» à »» »» ; lentilles, »».»» à »».»» ; pois, »».»» à »». colza, »».

Marché aux fourrages

Foin vieux, 63 à 66 fr. — Paille, 34 à 36 fr.

Bestiaux — *Cours du 7 janvier*

Les 50 kil. :

114 Bœufs	66	74	157 Veaux	52	64
18 Vaches	40	68	265 Moutons	90	100
2 Taureaux	57	60	212 Porcs	64	72

MARCHÉ DE LONGWY

du 12 Janvier

Farine 00, les 100 kilog., 31 fr. »» à »» »» farine gruau, 26 »» à »» »» fr. ; farine 00 24 »» ; farine »» 21. Blé, 18,25 à »»,»» ; avoine, 16,50 ; orge, 10,50 ; seigle, .. ; son gros, 13, .. ; son fin, 12,75 ; remoulage, 16, .. ; petit blé, 18,25.

Pommes de terre, 8, .. ; magnums, 5 ; bœuf le kil., dépouillé, 1,40 ; mouton, 2, .. ; veau, 1,60 ; porc, 1,26 ; œufs, la douzaine, 1,40 ; beurre, le demi-kilogr., 1,40 ; pain blanc, le kilogr. 0,30 ; bis-blanc, le kilog., 0,00.

Marché de Neufchâteau

Bœuf, les 50 kilos, poid mort, 40 à 66. — Vache, 30 à 64. Veau, les kilos, poids vif, 30 à 44. Porc gras, les 50 kilos, 32 à 42. Mouton, poids mort, les 50 kilogs, 50 à 92. Petits porcs, la paire, 20 à 30.

Beurre, 1,10 à 1,15 le demi-kilog ; œufs, 0,00 à 1,40 la douz. ; pommes de terre, 4,50 à 0,00 les 100 kilos ; nouvelles, 0,00 le kilo.

CHOCOLAT LORRAIN

Qualité supérieure.

AU-DESSUS DE TOUT.

Pour l'Anémie, prenez bien soin de n'acheter que le vrai remède.

Madame LAMARTINE

Lorsque l'on cherche à triompher d'un mal aussi opiniâtre que l'anémie, cela demande un peu de temps, un peu de patience dans le traitement, mais ce qu'il faut par dessus tout c'est un médicament de premier choix. Inutile, dans ce cas, d'essayer mille remèdes, comme le font fréquemment tant de gens atteints d'un rhume ou de quelque autre légère affection locale.

Le seul moyen de vaincre l'anémie, moyen préconisé d'ailleurs par tous les médecins, vous est clairement révélé dans la lettre suivante :

Paris, le 23 août 1899.

Messieurs Au moment où je commençai l'usage de votre Emulsion Scott, j'étais dans un état désespéré. Depuis plusieurs mois déjà j'avais des vomissements et des crachements de sang continuels et j'étais arrivée à un état d'anémie et de faiblesse si prononcé que je ne pouvais plus digérer aucun aliment, même pas le lait. Les médecins que j'avais consultés ne laissaient aucun espoir aux personnes de mon entourage et je me considérais moi-même comme perdue.

Votre Emulsion Scott, qui me fut administrée à ce moment à des doses très légères, ne tarda pas à me procurer un surcroît de forces, et de l'appétit; les doses furent augmentées progressivement et après quelque temps, je commençai à pouvoir manger et digérer normalement.

Aujourd'hui, je suis en parfaite santé, ma résurrection est complète, et, pleine de reconnaissance, je vous adresse, Messieurs, l'assurance des sentiments les meilleurs de votre toute dévouée. Maria Lamartine, 18, avenue Bosquet.

L'Emulsion Scott est une forme spéciale de l'huile de foie de morue mélangée avec des hypophosphites de chaux et de soude et de la glycérine. Dans aucun autre remède vous ne trouverez la même proportion de ces agents réparateurs ni la même perfection d'apparence et de goût. De même dans tout autre remède, vous ne pourrez trouver l'huile de foie de morue rendue aussi facile à digérer et assimiler. L'Emulsion Scott est agréable au goût et c'est le meilleur remède créé jusqu'ici pour lutter avec succès contre l'anémie. La seule manière d'entirer tout le profit, ainsi qu'il est dit dans les nombreuses lettres que nous publions sur l'Emulsion Scott, c'est de bien vous assurer que vous achetez la véritable préparation portant notre marque de fabrique.

Si vous achetez une fois l'Emulsion Scott, vous comprendrez plus clairement encore sa supériorité sur tous les autres remèdes similaires.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

Imprimerie de la « Frontière de l'Est ».

Le gérant : A. LEMAIRE.

ON OFFRE

SALLE DE RÉUNIONS

ET DE SOCIÉTÉS

S'adresser au " Café de la Monnaie *" Nancy.*

ENTREPRISE DE PEINTURE

Ch. PETITMENGIN

Rue de la Monnaie, 3 — NANCY

SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX A LA CAMPAGNE

Spécialité de "RIPOLIN"

PRIX MODÉRÉS — **PRIX MODÉRÉS**

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBROUILLER **PERFECTION** POUR **FAMILLES** ET **ATELIERS**

DAVIS

Adr. COMMANDES Mon ELIAS HOWE (Timbre de 1863) 101, r. Quincampoix, PARIS. L. ANDRÉ & Cie.

BELLE JARDINIÈRE

PARIS — 2, Rue du Pont-Neuf, 2 — PARIS

LA PLUS GRANDE MAISON de VÊTEMENTS DU MONDE ENTIER

VÊTEMENTS

pour HOMMES, DAMES et ENFANTS

TOUT ce qui concerne la TOILETTE de l'Homme et de l'Enfant

Envoi *franco* des CATALOGUES ILLUSTRÉS et ÉCHANTILLONS sur demande.

Expéditions Franco à partir de 25 Francs.

SEULES SUCCURSALES : LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, SAINTES, LILLE.

BULLETIN D'ABONNEMENT (1)

Je soussigné, ...

demeurant à ..... rue ..... n° .....

déclare m'abonner pour un an à " *La Frontière de l'Est* ", moyennant la somme de Trois francs.

Fait à ..... *le* ..... *190*....

(Signature)

(1) Prière de renvoyer le bulletin ci-dessus, rempli et signé, à M. R. de Schacken, rédacteur en chef de " *La Frontière de l'Est* " 14, rue de la Monnaie, Nancy.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE VIGNERONS DE L'HÉRAULT

pour la Vente et la Livraison Directes du Vignoble au Consommateur.

FONDÉE en 1900 **LA VENDANGEUSE** FONDÉE en 1900

à MONTPELLIER (Hérault).

Ne livre que des vins de bonnes qualités qu'elle garantit naturels sur facture au client.

VINS

	PRIX COURANT ACTUEL (Prix réels)	L'HECTO
Rouge	Petit Aramon (Couleur légère)	20
—	Aramon 1re qualité	22
—	Carignan —	25
—	Alicante —	30
Blanc	Picpoul	28

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'Hecto, pour une quantité d'au moins 100 à 600 litres formés d'un ou plusieurs vins, rendu franco de port et de régie sur gare de départ. Fûts vides à nous rendre à nos frais, sinon comptés contre remboursement.

N. B. Nos fûts contiennent : 1/2 muid 500 à 600 litres, pièce 210 à 230 litres, 1/2 pièce 110 à 130 litres.

S'adresser à M. le Directeur de la VENDANGEUSE, *à Montpellier (Hérault).*

Café THIERS

NANCY, Place de la Gare, NANCY

BIÈRE ROYALE BÜRGERBRAÜ

DE MUNICH

J. RICHARD, Seul entrepositaire général pour la région de l'Est

TÉLÉPHONE

LA FRONTIÈRE DE L'EST

3 fr. par An

est le meilleur marché de tous les journaux de la région

5 cent. le Numéro

somme, rembourser 19,000 fr. à des propriétaires des rues Victor Hugo et du Grand-Verger qui ont avancé des fonds pour faire bitumer leurs trottoirs.

La rue de l'Etang n'est pas, jusqu'à présent, comprise dans la liste des rues dont la réfection est proposée pour cette année, mais cependant on s'efforcera de l'y faire mettre et nul doute que, dans quelque temps, ses habitants n'aient ce qu'ils demandent.

Au bal de la Préfecture. — On nous annonce qu'à cette soirée, qui sera donnée samedi, comme on sait, assisteront M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique, et Mme Georges Leygues, M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, et M. Dejean, chef de cabinet du ministre.

On ne se refuse plus rien à Nancy !

Disparition de Pintenville. — Pintenville a vécu. Depuis plusieurs jours l'écriteau qui indiquait la mairie du lieu a disparu de la façade de la maison.

A la préfecture on ne sait rien de la dissolution du conseil, pas plus du reste que de la démission du maire.

GRACE POUR LES ARBRES

On a vu, dans notre numéro d'hier, qu'une enquête administrative est ouverte relativement à l'élargissement des chemins de Remicourt et de la Chiennerie, sur la demande du conseil municipal de Nancy.

Ces deux chemins sont situés au-delà des casernes, près du délicieux vallon situé entre Nancy et Villers. En été, ils constituent une promenade charmante, ombragée de beaux arbres, et où les piétons peuvent circuler sans être dérangés par les voitures, ni aveuglés par la poussière.

C'est une excellente idée d'en avoir demandé l'élargissement ; si les municipalités anciennes en avaient fait autant pour tous les chemins ruraux convergeant vers Nancy, de nombreux quartiers extérieurs ne seraient pas desservis par des voies d'accès trop étroites, absolument insuffisantes.

Nous avons pourtant une crainte, en signalant l'élargissement projeté.

C'est que, pour le réaliser, on ne juge à propos de sacrifier les rangées d'arbres qui font le principal agrément du chemin dont il s'agit.

Rien ne serait plus facile que de reculer les fossés sans toucher aux arbres. Les voitures passeraient au milieu, les promeneurs de chaque côté. On aurait ainsi deux belles avenues, qui pourraient être, si le besoin s'en faisait sentir, bordées de trottoirs sablés.

Grâce pour les arbres du chemin de Remicourt ! Ils n'ont rien fait à M. Beauchet, ils n'abritent pas d'Instituts populaires ; il n'y a pas de raison pour les sacrifier.

Un nouveau journal quotidien

Avec le XXe siècle vient de naître à Nancy un nouvel organe politique, l'*Étoile de l'Est*, grand journal républicain quotidien à 5 centimes, dont le rédacteur en chef est M. Louis Fouquet, ex-rédacteur à l'*Est Républicain*.

Nous sommes très heureux d'enregistrer cette nouvelle, particulièrement pour nos camarades typos qui, on le sait, allaient en cette terrible et triste saison, être privés de travail par suite de la disparition du *Progrès de l'Est*.

Nous ne pouvons que souhaiter de longs jours à notre nouveau confrère, et lui présentons nos modestes souhaits de bienvenue.

La Rédaction.

M. Leygues à Nancy

A l'occasion de son voyage à Nancy, M. le ministre de l'instruction publique a reçu de nombreuses invitations pour réunions, réceptions ou conférences. Il y a lieu de rappeler que le voyage de M. Leygues n'a aucun caractère officiel. Il visitera simplement les fonctionnaires de l'Union des Femmes de France, comité de Nancy. — On nous prie d'insérer.

M. René de Schacken défendant la *Frontière de l'Est*.

Si cette histoire...

Il y a 12 ans, Barrès nous décrivait des scènes d'ivrognerie qui, affirme-t-il, se passaient au point Central. Il mêlait aux acteurs notre excellent ami, M. Goulette (de l'*Etoile de l'Est*). A ce moment, celui-ci et M. Barrès n'étaient point étroitement liés. M. Goulette combattait avec feu le candidat boulangiste Barrès.

Quoiqu'il en soit, ce dernier ne craignait point d'avancer, au préjudice de ce bon M. Goulette des faits que tout le monde sait être inexacts. Il est vrai qu'alors moins irrascible qu'aujourd'hui, M. Goulette (Léon) n'assigna pas M. Barrès.

Cette accusation ridicule, surtout envers M. Goulette, est aujourd'hui rééditée contre le général André.

Nous savons combien toute la réaction attaque, calomnie, injurie le ministre républicain de la guerre. Ce ne sont donc pas les attaques de M. Barrès qui nous étonnent. Mais maintenant ne pourrait-il pas changer un peu ses accusations ? Cela devient monotone.

A BARRÈS

Nous avons dit dans notre dernier numéro que nous ne voulions pas tolérer plus longtemps que des gens *n'ayant jamais été à la caserne* viennent à chaque instant nous parler de l'Armée.

Encore une fois, Barrès taisez-vous ou..... *sac au dos* et pour trois ans ! ! !

Dans le dernier numéro de la *Terre Lorraine* Barrès traite le général André de « POCHARD ». Drôle de manière d'inculquer à nos soldats le respect du chef suprême de l'armée ! ! !

Pour ou contre, nous ne voulons pas que Barrès nous parle de choses qu'il ne connaît pas ! !

Avez-vous compris grand « écrivain lorrain » ?

Nous n'aimons pas, répéter toujours la même chose.

Encore une fois silence dans les rangs des dispensés ! ! !

COUSANT SANS EMBU **PERFECTION** pour **FAMILLES** et **ATELIERS**

AVIS

ELIAS HOWE (FONDÉE EN 1863) **101**, r. Quincampoix, **PARIS**. L. ANDRÉ & Cie.

JARDINIÈRE

, Rue du Pont-Neuf, 2 **PARIS**

DE MAISON de VÊTEMENTS
U MONDE ENTIER

EMENTS

TES, DAMES et ENFANTS

ui concerne la **TOILETTE**
Homme et de l'Enfant

UES ILLUSTRÉS et ÉCHANTILLONS sur demande.

Franco à partir de **25** Francs.

, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, SAINTES, LILLE.

BULLETIN D'ABONNEMENT (1)

Je soussigné, ...

demeurant à ..... rue ..... n° .....

déclare m'abonner pour un an à " *La Frontière de l'Est* ", moyennant la somme de Trois francs.

Fait à ..... *le* ..... *190*.....

(Signature)

(1) Prière de renvoyer le bulletin ci-dessus, rempli et signé, à M. R. de Schacken, rédacteur en chef de " *La Frontière de l'Est* " 14, rue de la Monnaie, Nancy.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE VIGNERONS DE L'HÉRAULT
pour la Vente et la Livraison Directes du Vignoble au Consommateur.

FONDÉE en 1900 **LA VENDANGEUSE** FONDÉE en 1900
à MONTPELLIER (Hérault).

Ne livre que des vins de bonnes qualités qu'elle garantit naturels sur facture au client.

VINS

PRIX-COURANT ACTUEL (Prix réels)	L'HECTO
Rouge Petit Aramon (Couleur légère)	20
— Aramon 1re qualité	22
— Carignan —	25
— Alicante —	30
Blanc Picpoul —	28

CONDITIONS GÉNÉRALES
L'Hecto, pour une quantité d'au moins 200 à 600 litres formés d'un ou plusieurs vins, rendu franco de port et de régie sur gare du client. Fûts vides à nous rendre à nos frais. Paiement contre remboursement sans escompte.

N. B. Nos fûts contiennent : 1/2 muid 500 à 600 litres, pièce 210 à 230 litres, 1/2 pièce (10 à 130 litres

S'adresser à M. le Directeur de la VENDANGEUSE, *à* Montpellier (Hérault).

THIERS

de la Gare, NANCY

E BÜRGERBRAÜ

MUNICH

itaire général pour la région de l'Est

E PHONE

ONTIÈRE

somme, rembourser 40,000 fr. à des propriétaires des rues Victor Hugo et du Grand-Verger qui ont avancé des fonds pour faire bitumer leurs trottoirs.

La rue de l'Etang n'est pas, jusqu'à présent, comprise dans la liste des rues dont la réfection est proposée pour cette année, mais cependant on s'efforcera de l'y faire mettre et nul doute que, dans quelque temps, ses habitants n'aient ce qu'ils demandent.

Au bal de la Préfecture. — On nous annonce qu'à cette soirée, qui sera donnée samedi, comme on sait, assisteront M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique, et Mme Georges Leygues, M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, et M. Dejean, chef de cabinet du ministre.

On ne se refuse plus rien à Nancy !

Disparition de Pintenville. — Pintenville a vécu. Depuis plusieurs jours l'écriteau qui indiquait la mairie du lieu a disparu de la façade de la maison.

A la préfecture on ne sait rien de la dissolution du conseil, pas plus du reste que de la démission du maire.

GRACE POUR LES ARBRES

On a vu, dans notre numéro d'hier, qu'une enquête administrative est ouverte relativement à l'élargissement des chemins de Remicourt et de la Chiennerie, sur la demande du conseil municipal de Nancy.

Ces deux chemins sont situés au-delà des casernes, près du délicieux vallon situé entre Nancy et Villers. En été, ils constituent une promenade charmante, ombragée de beaux arbres, et où les piétons peuvent circuler sans être dérangés par les voitures, ni aveuglés par la poussière.

C'est une excellente idée d'en avoir demandé l'élargissement ; si les municipalités anciennes en avaient fait autant pour tous les chemins ruraux convergeant vers Nancy, de nombreux quartiers extérieurs ne seraient pas desservis par des voies d'accès trop étroites, absolument insuffisantes.

Nous avons pourtant une crainte, en signalant l'élargissement projeté.

C'est que, pour le réaliser, on ne juge à propos de sacrifier les rangées d'arbres qui font le principal agrément du chemin dont il s'agit.

Rien ne serait plus facile que de reculer les fossés sans toucher aux arbres. Les voitures passeraient au milieu, les promeneurs de chaque côté. On aurait ainsi deux belles avenues, qui pourraient être, si le besoin s'en faisait sentir, bordées de trottoirs sabiés.

Grâce pour les arbres du chemin de Remicourt ! Ils n'ont rien fait à M. Beauchet, ils n'abritent pas d'Instituts populaires ; il n'y a pas de raison pour les sacrifier.

Un nouveau journal quotidien

Avec le XXe siècle vient de naître à Nancy un nouvel organe politique, l'*Etoile de l'Est*, grand journal républicain quotidien à 5 centimes, dont le rédacteur en chef est M. Louis Fouquet, ex-rédacteur à l'*Est Républicain*.

Nous sommes très heureux d'enregistrer cette nouvelle, particulièrement pour nos camarades typos qui, on le sait, allaient en cette terrible et triste saison, être privés de travail par suite de la disparition du *Progrès de l'Est*.

Nous ne pouvons que souhaiter de longs jours à notre nouveau confrère, et lui présentons nos modestes souhaits de bienvenue.

La Rédaction.

M. Leygues à Nancy

A l'occasion de son voyage à Nancy, M. le ministre de l'instruction publique a reçu de nombreuses invitations pour réunions, réceptions ou conférences. Il y a lieu de rappeler que le voyage de M. Leygues n'a aucun caractère officiel. Il visitera simplement les fon-

Union des Femmes de France
Le comité mancelon de l'Union des Fem- — On nous prie d'insé-

M. René de Schacken défendant la *Frontière de l'Est*.

Si cette histoire...

Il y a 12 ans, Barrès nous décrivait des scènes d'ivrognerie qui, affirme-t-il, se passaient au point Central. Il mêlait aux acteurs notre excellent ami, M. Goulette (de l'*Etoile de l'Est*). A ce moment, celui-ci et M. Barrès n'étaient point étroitement liés. M. Goulette combattait avec feu le candidat boulangiste Barrès.

Quoiqu'il en soit, ce dernier ne craignait point d'avancer, au préjudice de ce bon M. Goulette des faits que tout le monde sait être inexacts. Il est vrai qu'alors moins irrascible qu'aujourd'hui, M. Goulette (Léon) n'assigna pas M. Barrès.

Cette accusation ridicule, surtout envers M. Goulette, est aujourd'hui rééditée contre le général André.

Nous savons combien toute la réaction attaque, calomnie, injurie le ministre républicain de la guerre. Ce ne sont donc pas les attaques de M. Barrès qui nous étonnent. Mais maintenant ne pourrait-il pas changer un peu ses accusations ? Cela devient monotone.

A BARRÈS

Nous avons dit dans notre dernier numéro que nous ne voulions pas tolérer plus longtemps que des gens *n'ayant jamais été à la caserne* viennent à chaque instant nous parler de l'Armée.

Encore une fois, Barrès taisez-vous ou..... *sac au dos* et pour trois ans ! ! !

Dans le dernier numéro de la *Terre Lorraine* Barrès traite le général André de « POCHARD ». Drôle de manière d'inculquer à nos soldats le respect du chef suprême de l'armée ! ! !

Pour ou contre, nous ne voulons pas que Barrès nous parle de choses qu'il ne connaît pas ! !

Avez-vous compris grand « écrivain lorrain » ?

Nous n'aimons pas, répéter toujours la même chose.

Encore une fois silence dans les rangs des dispensés ! ! !

COUSANT SANS EMBU **PERFECTION** pour **FAMILLES** et **ATELIERS**

AVIS

ELIAS HOWE (Fondée en **1863**) **101**, r. Quinconpoix, **PARIS**. L. ANDRÉ & Cie.

JARDINIÈRE

Rue du Pont-Neuf, 2 **PARIS**

DE MAISON de VÊTEMENTS
U MONDE ENTIER

EMENTS

IES, DAMES et ENFANTS

ui concerne la **TOILETTE**
Homme et de l'Enfant

JES ILLUSTRÉS et ÉCHANTILLONS sur demande.

Franco à partir de **25** Francs.

MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, SAINTES, LILLE.

BULLETIN D'ABONNEMENT (1)

Je soussigné, ...

demeurant à ..... rue ..... n° .....

déclare m'abonner pour un an à " *La Frontière de l'Est* ", moyennant la somme de Trois francs.

Fait à ..... *le* ..... *190*.....

(Signature)

(1) Prière de renvoyer le bulletin ci-dessus, rempli et signé, à M. R. de Schacken, rédacteur en chef de " *La Frontière de l'Est* " 14, rue de la Monnaie, Nancy.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE VIGNERONS DE L'HÉRAULT
pour la Vente et la Livraison Directes du Vignoble au Consommateur.

FONDÉE en 1900 **LA VENDANGEUSE** FONDÉE en 1900
à MONTPELLIER (Hérault).

Ne livre que des vins de bonnes qualités qu'elle garantit naturels sur facture au client.

VINS

PRIX-COURANT ACTUEL (Prix réels)	L'HECTO
Rouge Petit Aramon (Couleur légère)	20
— Aramon 1re qualité.....	22
— Carignan —	25
— Alicante —	30
Blanc Picpoul —	28

CONDITIONS GÉNÉRALES
L'Hecto, pour une quantité d'au moins 500 à 600 litres formés d'un ou plusieurs vins, rendu franco de port et de régie sur gare du client. Fûts vides à nous rendre à nos frais. Paiement contre remboursement, sans escompte.

N. B. Nos fûts contiennent : 1/2 muid 500 à 600 litres, pièce 210 à 230 litres, 1/2 pièce (10 à 130 litres

S'adresser à M. le Directeur de la VENDANGEUSE, *à* Montpellier (Hérault).

THIERS

de la Gare, NANCY

E BÜRGERBRAÜ

MUNICH

itaire général pour la région de l'Est

EPHONE

ONTIÈRE

La Terre Lorraine

somme, rembourser 20,000 fr. à des propriétaires des rues Victor Hugo et du Grand-Verger qui ont avancé des fonds pour faire bitumer leurs trottoirs.

La rue de l'Etang n'est pas, jusqu'à présent, comprise dans la liste des rues dont la réfection est proposée pour cette année, mais cependant on s'efforcera de l'y faire mettre et nul doute que, dans quelque temps, ses habitants n'aient ce qu'ils demandent.

Au bal de la Préfecture. — On nous annonce qu'à cette soirée, qui sera donnée samedi, comme on sait, assisteront M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique, et Mme Georges Leygues, M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, et M. Dejean, chef de cabinet du ministre.

On ne se refuse plus rien à Nancy !

Disparition de Pintenville. — Pintenville a vécu. Depuis plusieurs jours l'écriteau qui indiquait la mairie du lieu a disparu de la façade de la maison.

A la préfecture on ne sait rien de la dissolution du conseil, pas plus du reste que de la démission du maire.

GRACE POUR LES ARBRES

On a vu, dans notre numéro d'hier, qu'une enquête administrative est ouverte relativement à l'élargissement des chemins de Remicourt et de la Chiennerie, sur la demande du conseil municipal de Nancy.

Ces deux chemins sont situés au-delà des casernes, près du délicieux vallon situé entre Nancy et Villers. En été, ils constituent une promenade charmante, ombragée de beaux arbres, et où les piétons peuvent circuler sans être dérangés par les voitures, ni aveuglés par la poussière.

C'est une excellente idée d'en avoir demandé l'élargissement ; si les municipalités anciennes en avaient fait autant pour tous les chemins ruraux convergeant vers Nancy, de nombreux quartiers extérieurs ne seraient pas desservis par des voies d'accès trop étroites, absolument insuffisantes.

Nous avons pourtant une crainte, en signalant l'élargissement projeté.

C'est que, pour le réaliser, on ne juge à propos de sacrifier les rangées d'arbres qui font le principal agrément du chemin dont il s'agit.

Rien ne serait plus facile que de reculer les fossés sans toucher aux arbres. Les voitures passeraient au milieu, les promeneurs de chaque côté. On aurait ainsi deux belles avenues, qui pourraient être, si le besoin s'en faisait sentir, bordées de trottoirs sablés.

Grâce pour les arbres du chemin de Remicourt ! Ils n'ont rien fait à M. Beauchet, ils n'abritent pas d'Instituts populaires ; il n'y a pas de raison pour les sacrifier.

Un nouveau journal quotidien

Avec le XXe siècle vient de naître à Nancy un nouvel organe politique, l'*Etoile de l'Est*, grand journal républicain quotidien à 5 centimes, dont le rédacteur en chef est M. Louis Fouquet, ex-rédacteur à l'*Est Républicain*.

Nous sommes très heureux d'enregistrer cette nouvelle, particulièrement pour nos camarades typos qui, on le sait, allaient en cette terrible et triste saison, être privés de travail par suite de la disparition du *Progrès de l'Est*.

Nous ne pouvons que souhaiter de longs jours à notre nouveau confrère, et lui présentons nos modestes souhaits de bienvenue.

La Rédaction.

M. Leygues à Nancy

A l'occasion de son voyage à Nancy, M. le ministre de l'instruction publique a reçu de nombreuses invitations pour réunions, réceptions ou conférences. Il y a lieu de rappeler que le voyage de M. Leygues n'a aucun caractère officiel. Il visitera simplement les fondations scientifiques de l'Université et assistera, le soir, au bal de la préfecture.

Au mois d'avril prochain, se tiendra à Nancy le Congrès des sociétés savantes. L'intention de M. Leygues est d'y assister officiellement. Il convient donc de réserver pour cette époque les réceptions et réunions auxquelles différentes associations ont bien voulu le convier.

M. René de Schacken défendant la *Frontière de l'Est*.

Si cette histoire...

Il y a 12 ans, Barrès nous décrivait des scènes d'ivrognerie qui, affirme-t-il, se passaient au point Central. Il mêlait aux acteurs notre excellent ami, M. Goulette (de l'*Etoile de l'Est*). A ce moment, celui-ci et M. Barrès n'étaient point étroitement liés. M. Goulette combattait avec feu le candidat boulangiste Barrès.

Quoiqu'il en soit, ce dernier ne craignait point d'avancer, au préjudice de ce bon M. Goulette des faits que tout le monde sait être inexacts. Il est vrai qu'alors moins irrascible qu'aujourd'hui, M. Goulette (Léon) n'assigna pas M. Barrès.

Cette accusation ridicule, surtout envers M. Goulette, est aujourd'hui rééditée contre le général André.

Nous savons combien toute la réaction attaque, calomnie, injurie le ministre républicain de la guerre. Ce ne sont donc pas les attaques de M. Barrès qui nous étonnent. Mais maintenant ne pourrait-il pas changer un peu ses accusations ? Cela devient monotone.

A BARRÈS

Nous avons dit dans notre dernier numéro que nous ne voulions pas tolérer plus longtemps que des gens *n'ayant jamais été à la caserne* viennent à chaque instant nous parler de l'Armée.

Encore une fois, Barrès taisez-vous ou..... *sac au dos* et pour trois ans ! ! !

Dans le dernier numéro de la *Terre Lorraine* Barrès traite le général André de « POCHARD ». Drôle de manière d'inculquer à nos soldats le respect du chef suprême de l'armée ! ! !

Pour ou contre, nous ne voulons pas que Barrès nous parle de choses qu'il ne connaît pas ! !

Avez-vous compris grand « écrivain lorrain » ?

Nous n'aimons pas, répéter toujours la même chose.

Encore une fois silence dans les rangs des dispensés ! ! !

Ils deviennent de plus en plus fous

Dans un article intitulé ce qui plus est, re-incohérences — les hydropathes du Ruisseau, nous traitent d'*échappés de sacristies* — d'*espèces de calotins*, etc., et dans la même phrase, de *mangeurs de curés* (qu'ils se tranquillisent ; on en mourrait), de *francs-maçons ;* et autres choses *itou*.

Nous leur pardonnons de ne plus savoir ce qu'ils écrivent. Les malheureux ont essayé de comprendre un des livres de Barrès !

L'auteur n'y ayant rien compris lui-même ; les lecteurs peuvent donc être à tout jamais détraqués par cette lecture.

SPECTATOR.

?

Nous attendons toujours la réponse de M. Beauchet, professeur en droit des capitalistes, aux « simples questions » que nous lui avons posées ?

Serait-il vrai que M. Beauchet, très économe lorsqu'il s'agit des syndicats, l'est moins lorsqu'il s'agit de sa propre personne ?

M. LEYGUES A NANCY

Comme nous l'avions annoncé, M. et Mme Leygues, M. Liard, directeur de l'enseignement secondaire et M. Dejean, chef de cabinet du ministre de l'instruction publique, sont arrivés samedi à Nancy, par le train de 1 h. 43.

Le ministre et M. Liard viennent visiter différents établissements universitaires, et assister par la même occasion à l'inauguration des salons de la nouvelle préfecture, au bal de samedi soir.

Ils ont été reçus à la gare par MM. Jouclas-Pelous, préfet ; Aubanel, secrétaire général de la préfecture ; Charmeil, secrétaire particulier ; Maringer, maire ; Gasquet, recteur de l'Université de Nancy, les doyens des Facultés, et par de nombreux professeurs et fonctionnaires de tous ordres.

Une centaine d'étudiants ont salué des cris de: « Vive la République ! Vive Leygues ! Vive Liard ! Vive Millerand ! » l'arrivée du ministre.

D'un petit groupe composé de réactionnaires, appartenant à la variété dite *nationaliste*, sont partis deux ou trois cris ironiques ou malveillants. Ils n'ont eu, du reste, aucun écho, et cette façon d'accueillir le représentant du gouvernement du pays, à deux pas de la frontière, a fixé tous les assistants sur le patriotisme de ces messieurs.

Après les présentations d'usage, nos visiteurs sont montés en voiture ; le premier landau est conduit par M. Foucaud lui-même, le Monjarret nancéien.

Les voitures sont descendues directement à la préfecture, où les invités ont dîné.

MM. Leygues et Liard, toujours accompagnés de M. le préfet et de M. Maringer, se sont rendus à 3 heures au Musée lorrain et au Palais ducal, où ils ont été reçus par le comité de la Société d'archéologie lorraine.

Après la très intéressante visite au Musée, nos hôtes se sont rendus à l'Institut chimique, où ils ont été reçus par MM. Arth, directeur ; Bichat, doyen de la Faculté des sciences, et Petit, directeur de l'Ecole de brasserie.

La visite aux principaux locaux et laboratoires a duré près d'une heure. Le ministre et M. Liard sont ensuite revenus à l'hôtel de la Préfecture, où ils ont dîné.

Au moment où le ministre était salué à sa descente du train par le cri de : « Vive la République ! », une poignée d'étudiants bien connus, voyant descendre du train le député Gervaize, se mirent à le suivre jusqu'à la sortie en l'accompagnant de cris divers.

★

La Préfecture nous communique la note suivante :

« A l'occasion de son voyage à Nancy, M. le ministre de l'instruction publique a reçu de nombreuses invitations pour réunions, réceptions ou conférences. Il y a lieu de rappeler que le voyage de M. Leygues n'a aucun caractère officiel. Il visitera simplement les fondations scientifiques de l'Université et assistera, le soir, au bal de la Préfecture.

» Au mois d'avril prochain, se tiendra à Nancy le Congrès des sociétés savantes. L'intention de M. Leygues est d'y assister officiellement. Il convient donc de réserver pour cette époque les réceptions et réunions auxquelles différentes associations ont bien voulu le convier. »

★

La soirée de la Préfecture

Les amateurs du monde ont eu une belle occasion, samedi soir, de satisfaire à leur plaisir favori, à l'occasion de l'inauguration des salons de la nouvelle préfecture, car elle était vraiment très réussie à tous points de vue, cette soirée.

Le coup d'œil des ravissantes toilettes mêlées à de non moins brillants uniformes (pardon, nous allions oublier MM. les habits noirs !), était vraiment féerique dans ce merveilleux décor et qu'il nous soit permis à cette occasion de rendre hommage au goût de M. André et de ses collaborateurs.

M. le préfet et Mme Joucla-Pelous ont fait les honneurs de ces salons avec une grâce charmante, et M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, dont la présence rehaussait encore l'éclat de la fête, n'a pas manqué d'avoir un mot aimable pour tous.

Tout le monde s'est séparé enchanté, en se promettant de recommencer à l'occasion.

MM. Leygues et Liard a Nancy

M. Leygues, accompagné de Mme Leygues, de M. Dejean, sous chef de cabinet et de M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, est arrivé à Nancy à 1 h. 37.

Le Ministre, à sa descente de wagon, a été reçu par M. Joucla-Pelous, préfet de Meurthe-et-Moselle ; M. Maringer, maire de Nancy ; M. le Secrétaire général de la Préfecture ; M. le Recteur de l'Université ; MM. les doyens des Facultés et une centaine environ d'étudiants s'étaient rendus à la gare.

Aussitôt descendus de voiture le Ministre et les personnes qui l'accompagnent sont montés en voiture et se sont rendus à la Préfecture où un déjeuner intime leur a été offert.

Un peu avant trois heures M. Leygues est remonté en voiture et s'est rendu au Musée lorrain, puis à l'Institut chimique qu'il a visités en détail.

Aucun incident, aucune manifestation.

Le bal de la préfecture

Pour inaugurer la salle des fêtes de la préfecture reconstruite, M. le préfet de Meurthe-et-Moselle et Mme Joucla-Pelous ont donné samedi soir un bal pour lequel ils avaient lancé de nombreuses invitations.

La soirée, nous dit-on, a été très bien réussie ; l'entrée de la préfecture, la cour d'honneur, le grand escalier étaient richement décorés et illuminés.

On a beaucoup admiré les salons et tout le monde était d'accord pour les déclarer superbes. (Ils ont coûté assez cher aux contribuables et on a mis assez de temps à les faire !)

Parmi les invités on remarquait beaucoup de fonctionnaires dont les habits noirs faisaient ressortir les toilettes des dames et les uniformes des officiers. Les danses ont été très animées jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Le Bal inaugurant la Préfecture

Entre deux séjours à Paris, M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle a donné, hier samedi, un premier bal pour inaugurer *nos* salons dans *notre* Préfecture depuis longtemps reconstruite après l'incendie.

Le nombre des invités y a été nombreux, très nombreux ; mais M. Joucla-Pelous ne nous a pas fait l'honneur d'y inviter l'*Immeuble et la Construction dans l'Est*. Cela se comprend, il connaît si peu Nancy, et encore moins son département, qui, d'ailleurs, ne le connaissent pas beaucoup.

Nous ne lui en voulons pas du tout de son oubli, car avant nous et bien avant nous d'autres avaient des droits acquis à cette solennité.

D'abord, les entrepreneurs de la reconstruction ; c'est un usage qu'ils soient les premiers à l'inauguration d'une entreprise qu'ils ont exécutée.

Mais surtout, il est incroyable que MM. les officiers de réserve et de l'armée territoriale aient été, eux aussi, oubliés... ou évincés. C'eut été par trop militariste !

De sorte que les non-invités sont en bonne compagnie et généralement en celle des contribuables aux frais desquels a été reconstruite *notre* Préfecture et avec l'argent desquels sont payés le plus grand nombre des invités de M. le Préfet.

Nous préférons, donc, pour notre part, ne pas être avec les favorisés, qui pour la plupart sont des nourrissons, dont nous sommes les nourriciers, par nos contributions.

Cela tranche mieux les couches sociales des invités aux fêtes officielles.

E. J.

M. Leygues à Nancy

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts est arrivé à Nancy, samedi à 1 h. 35 de l'après-midi.

Vers 1 h. 1/4, nous parcourons les abords de la gare et la salle des Pas Perdus : tout a son aspect habituel, d'une absolue tranquillité.

Quelques minutes se passent, des étudiants arrivent par petits groupes. Plusieurs ont arboré de superbes bérets tout neufs, aux triomphants rubans rouges. On met deux sous dans le nouvel appareil automatique, installé près de la porte de sortie, on tire la poignée et on prend le ticket permettant de pénétrer sur le quai.

Les autorités arrivent. M. le préfet, accompagné de M. Aubanel, secrétaire général, et de M. Charmeil, son chef de cabinet ; M. le recteur, les doyens, les membres du conseil académique ; M. le maire. Les groupes se font plus nombreux, on cause, on discute.

Tout à coup, on entend un immense cri « le voilà ». Le train ministériel entre en gare. Les étudiants crient: « Vive Leygues ! » « Vive la République ! »

Les autorités s'avancent vers le compartiment d'où descendent M. et Mme Leygues, M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, M. Dejean, chef de cabinet du ministre.

M. Leygues sourit, s'incline, serre des mains pendant que les étudiants crient de plus belle.

M. Joucla-Pelous offre son bras à la toute charmante Mme Leygues qui porte une délicieuse capote blanche de voyage. Le cortège pénètre dans le salon des premières où s'échangent quelques très courtes paroles de bienvenue.

Du même train descend M. Gervaize en chapeau Cronstadt, portant une grosse sacoche de voyage. Les étudiants le reconnaissent. D'aucuns crient éperdument « Vive Gervaize ! » et le pressent de toutes parts. Le député de la 3e circonscription, qui ne fait pas partie de la suite officielle échappe non sans peine à ses trop chauds admirateurs.

Les étudiants n'ayant plus de motif de crier : « Vive Gervaize », puisque celui-ci est disparu, crient : « Vive l'armée » au passage de plusieurs officiers. Ils ne se gênent pas pour « conspuer » les employés de la gare qui n'ont pas voulu les laisser passer par la grande porte du milieu.

... Le cortège monte dans les voitures qui partent au grand trot. M. et Mme Leygues descendent à la préfecture. M. Liard et M. Dejean chez le recteur, M. Gasquet.

Devant la préfecture, dont des ouvriers achèvent de décorer la façade de drapeaux et d'écussons tricolores, quelques groupes peu nombreux que les agents de service, en grande tenue, maintiennent facilement.

Selon le programme indiqué, M. Leygues est allé visiter samedi après midi l'Institut chimique et l'Institut électrotechnique.

Le bal de la préfecture

Le bal de samedi, à la préfecture, constituait un véritable événement de la vie nancéienne, rehaussé par la présence du ministre de l'instruction publique et de Mme Leygues.

Depuis longtemps on n'avait eu, dans notre ville, de grande fête officielle, de plus, ce bal marquait l'inauguration des nouveaux bâtiments de la préfecture et en particulier de la salle des fêtes.

Dans son numéro du 1er décembre, la *Lorraine artiste* a donné une description très détaillée quoiqu'un peu technique du grand salon de la préfecture. Nous la lui empruntons :

« M. André a sans doute cherché des inspirations dans ces galeries de palais d'une richesse incomparable que l'on admire à Venise, à Gênes, à Florence, à Rome, tout en rappelant ce que le goût français de la Renaissance a su créer à Fontainebleau, à Chambord, à Anet, au Louvre de Henri II. Mais, dominant ces souvenirs classiques, se révèle une recherche de formes nouvelles, dans les grandes lignes décoratives et dans l'interprétation des ornements, qui ajoute une élégance toute moderne à la somptuosité architecturale de la Renaissance.

« Pour bien juger de l'ensemble complet de cette salle, il faudra encore attendre que des crédits soient affectés à la peinture des nombreux panneaux s'encadrant dans les voussures et dans le plafond, au nombre de vingt-deux, de diverses dimensions, et qui pourraient symboliser les principaux faits historiques de notre département.

« Ce sera donc à nos artistes lorrains de parfaire l'ornementation somptueuse de cette salle, en y ajoutant la richesse et la magie des harmonieuses colorations.

« ... De fermes pilastres cannelés, à forte saillie, surmontés de grands cartouches, viennent encadrer les baies et sont couronnés d'une riche architrave dont le retour médian est supporté par d'élégantes colonnes renaissance. Les glaces et les fenêtres sont surmontées de médaillons, les portes de petits génies assis sur des rinceaux et tenant un cartouche. La corniche posée sur des consoles porte une rampe de lampes électriques.

« Les voussures sont meublées sur les côtés par huit grands cartouches allongés, dont les moulures godronnées sortent d'épanouissements de feuilles stylisées ; six cartouches plus petits alternent avec ceux-ci. Aux deux extrémités, la voussure forme un grand panneau long destiné à recevoir une importante composition peinte. Au-dessous s'élève une splendide cheminée en marbre blanc, d'une ornementation simple et calme, surmontée d'un buste de la République et couronnée par un grand panneau décoratif et un fronton aux armes de Nancy.

« Le plafond est divisé en deux travées semblables, comprenant chacune trois panneaux de peinture encadrés de rinceaux de feuilles stylisées d'un effet extrêmement riche. Tous ces ornements sont rehaussés d'or, sur un fond en tons variés de pierre ivoirine très lumineux.

« Huit grands lustres en bronze doré, d'une gracieuse élégance et qui ont été spécialement

composés pour cet ensemble, descendent des culots du plafond, tandis que de nombreuses torchères électriques s'appliquent entre les pilastres. »

***

Au fronton de la préfecture illuminée, et comme nous l'avons dit, amplement décorée pendant la journée de trophées de drapeaux, une grande marquise a été élevée sous laquelle passent les invités.

Le vestibule et l'escalier sont garnis d'une profusion de plantes vertes fournies par la maison Crousse.

Dans le grand salon, la lumière se joue parmi des corbeilles de fleurs disposées de la façon la plus artistique par la maison Blaison-Foret.

Au premier étage, à l'entrée des salons, M. le préfet et Mme Joucla-Pelous reçoivent avec un bonne grâce infatigable leurs nombreux invités.

A 10 h. 1/2, on comptait environ 800 personnes dans les salons. Beaucoup d'officiers. M. André, ancien architecte départemental, et sa famille, assistaient à la soirée, sur laquelle nous n'insisterons pas, l'*Est républicain* en ayant publié, dès hier, le compte rendu, en usant du procédé hypnotique de l'Ecole de Nancy, que Paris peut nous envier, mais qu'il ne possède pas.

La distribution des salons de la nouvelle préfecture a été, tout naturellement, le sujet des conversations. On en louait la richesse artistique et la disposition, toutefois, les habitués de l'ancien hôtel regrettaient l'escalier à double révolution.

La salle à manger — où la maison Charpentier avait dressé un appétissant souper qui fut servi debout — est au rez-de-chaussée.

Nous ne dirons pas que le bal ne prit fin qu'avec l'aurore, car en cette saison, il n'y a pas d'aurore ; mais les danseurs, civils et militaires, ont vaillamment tenu leur agréable emploi jusqu'aux dernières heures de la nuit, et la réception de M. et Mme Joucla-Pelous comptera parmi les plus brillantes que Nancy ait connues.

Est républicain 12 janvier

NANCY-DROLE

La soirée de la préfecture dévoilée par l'Hypnotisme

C'est samedi soir qu'a lieu le bal tant attendu offert par la préfecture. Tous nos confrères de Nancy, dans leur édition de dimanche matin, en publieront des comptes rendus plus ou moins détaillés, plus ou moins enthousiastes. L'*Est républicain* fera mieux : fidèle à ses traditions d'information rapide, il a décidé de donner d'avance et dès aujourd'hui la relation de la soirée. Tout le monde conviendra, sans que j'y insiste, que voilà bien le dernier mot du reportage.

Je suis donc allé ce matin trouver à la sortie de son cours, à la Faculté de droit, l'honorable professeur Liégeois. Je m'entretins pendant quelques minutes avec lui dans la salle du conseil et je lui remis un numéro de l'*Est républicain*. Le professeur Liégeois appela un des huissiers de la Faculté, le fit asseoir sur un des fauteuils réservés habituellement aux professeurs, le regarda fixement, et prononça d'une voix forte un seul mot : « Dormez ! »

L'huissier était déjà dans un état complet d'hypnose. Le professeur lui mit entre les doigts le numéro de l'*Est républicain*.

— Que lisez-vous là ? lui dit-il.

— L'*Est républicain*, journal quotidien, le plus ancien.....

— Assez ! Regardez la date. C'est le numéro du dimanche 13 janvier, troisième édition... En tête de la quatrième colonne de la première page, est un article qui a pour titre : **Le bal de la préfecture**. Lisez-le.... .

L'huissier commença sa lecture. Je pris des notes. Voici l'article :

« C'est hier soir, samedi, qu'a eu lieu l'inauguration des salons de la préfecture. Ce bal était impatiemment attendu. En effet, depuis les grandes fêtes données par M. Stéhelin, si malencontreusement interrompues par le terrible incendie du 1er janvier 1896, et malgré l'activité déployée dans la reconstruction de l'édifice préfectoral, Nancy était depuis longtemps privée de solennités officielles.

« Celle-ci a brillamment réussi et les plus belles mises en scène réalisées au théâtre municipal par l'intelligent impresario M. Broussan, ne sauraient même donner une faible idée du coup d'œil féerique que présentèrent les salons de la rue d'Alliance. Tous les membres de la presse présents ont été unanimes à constater ce succès complet. D'ailleurs, l'administration avait eu pour chacun des journaux de la ville une attention délicate, autant qu'habile.

« C'est ainsi qu'en l'honneur du journal récemment fondé, toute la décoration extérieure était faite d'« étoiles » en verres de couleur sortant des ateliers du maître Gallé ; pour plaire à l'*Impartial*, les huissiers parcouraient les salons porteurs de consommations composées uniquement d'eau de Bussang ; à l'intention de l'*Est républicain*, les murs étaient décorés d'aquarelles et de dessins de notre ami Thiriot ; pour flatter l'*Israélite de l'Est*, des boîtes de cigares bout-coupés étaient répandues à profusion ; une immense « marquise » dédiée au *Journal de la Meurthe* avait été édifiée à la porte d'honneur ; enfin l'*Ouvrier de l'Est* lui-même a dû être content, car *la caille* figurait à la place d'honneur sur le menu du souper où, pour faire plaisir à l'*Est démocratique*, on a mangé aussi de petits Gervais (e).

« Nous ne pouvons citer toutes les personnalités illustres qui honorèrent les salons de leur présence. Nous avons noté au passage M. Mézières, de l'Académie française, et M. Jean Grillon, de l'Institut (populaire).

« Le bal, qui a duré jusqu'au matin, a été ouvert par M. l'architecte André qui, ayant été à la peine, devait aussi être à l'honneur.

« Comme on pense, le « clou » de la soirée a été la présence de M. Leygues, ministre de l'instruction publique. A son entrée, l'Union nancéienne (que M. le préfet, pour symboliser la concorde, avait choisie) a joué la *Marseillaise*. Puis M. Joucla-Pelous a présenté au ministre les principaux invités. L'heure solennelle des décorations avait sonné.

« C'est d'abord M. Emile Gallé qui s'avance.

« — Je suis heureux, mon cher maître, d'accrocher à votre poitrine la croix d'officier de la Légion d'honneur.

« — Vous gaffez, mon cher ministre, souffle à l'oreille de M. Leygues l'aimable et sympathique chef du cabinet préfectoral, M. Charmeil. Il est déjà commandeur...

« M. Leygues ne perdit pas la tête :

« — D'officier, pardon ! un *lapsus linguæ*. De grand officier !... (*Applaudissements prolongés.*)

« Vint ensuite le populaire Edmond Gérard, sur la boutonnière duquel l'attention gouvernementale fut plusieurs fois attirée ces temps derniers. Le ministre remit à notre concitoyen, en sa qualité de président des soupes populaires, un grand Cordon Bleu.

« Notons encore que M. Beauchet, chef du parti nationaliste au conseil municipal, reçut la médaille militaire.

« Toutes les autres personnes qui furent présentées au ministre remportèrent des palmes académiques.

« M. Emile Badel fit hommage au distingué M. Leygues de la collection complète de ses œuvres. Le ministre commanda un train spécial pour les remporter à Paris et offrit aussi les palmes à M. Badel qui, modestement, les refusa.....

« Pas un cri, pas une parole discordante pendant cette belle soirée. Cependant, vers onze heures et demie, nous entendons derrière nous un N. de D... prononcé d'une voix courroucée. Surpris, nous nous retournons. Rien de grave, c'était M. Bouttier qui, rencontrant M. Gervaize, député, lui serrait la main, le sourire aux l[illegible]

La Lorraine 20 janvier

On a dansé à la Préfecture !

M. Gillot a plaqué ses accords et l'on a dansé, samedi dernier, à la Préfecture. Tout le dessus du panier ministériel et opportuniste de Nancy était venu admirer les salons chargés de dorure, que l'on nous fit si longtemps désirer.

D'illustres invités remplissaient les larges vestibules ; Me George Boulay, une minuscule marotte de triboulet à la boutonnière, M. Charmeil sans le commissaire central, M. Leygues, un galantueux cadet de Gascogne, qu'on fit ministre pour réformer l'orthographe, et enfin, le succès de la soirée, M. Simon, rédacteur à l'*Impartial de l'Est*.

M. Simon rompit même bien des engagements avec de charmantes épouses de fonctionnaires : son carnet de bal était si rempli ! Et les publicistes sont tellement appréciés dans les milieux officiels, où l'on a des égards sonores et sonnants pour cette presse, la reine du monde.

Avec M. Leygues et le farouche anticlérical, M. Liard, notre confrère Simon aura son nom inscrit en lettres d'or dans les fastes de la Préfecture de Nancy.

Ah ! qu'il fut donc beau et charmant, le bal de la Préfecture !

Seuls les commerçants et les petits fonctionnaires éprouvent le plus profond dépit : on ne les a pas invités, les trouvant trop encombrants, et, sans doute, trop *communs* pour fréquenter le ministre et le clan opportuniste, que l'on gratifie de cartes abondantes.

Cependant, tous ces gros bonnets avaient leurs pères, qui, marchands de drap, qui, marchands de toile, qui, simples bureaucrates !

Mais nous sommes dominés actuellement par une aristocratie républicaine qui fait concurrence à la nation israélite pour se déclarer la *première aristocratie du monde !*

Les petits seront toujours méprisés et tenus en tutelle par les gros ; et la nouvelle aristocratie ne possède même pas la distinction naturelle et l'éducation de celle contre qui parlent tant ces gros notables, invités au dernier bal de la Préfecture.

RIP.

M. Simon, rédacteur à l'*Impartial*, ayant déposé sa carte à la Préfecture, reçoit une invitation.

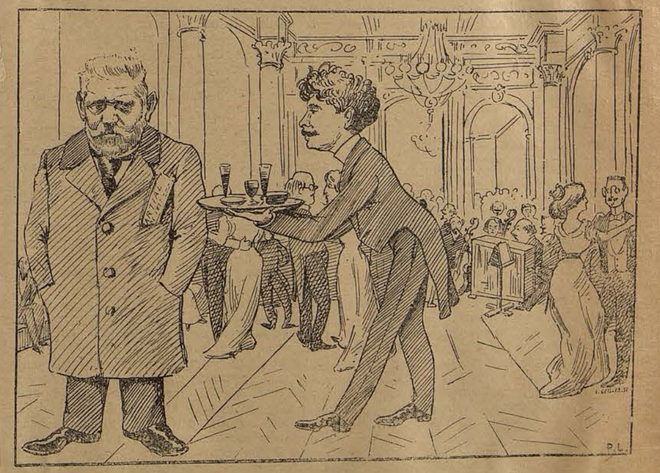

« Depuis la loi sur les boissons, je ne bois plus que de l'eau de Bussang ! ».